

OFFICE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERIEUR ET DES ILES

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DE LA SITUATION
DE L'AGRICULTURE NEOCALEDONIENNE
ET PROPOSITION D'ACTIONS D'ORIENTATION

TOME IV

ANNEXE TECHNIQUE

(AU RAPPORT DE LA MISSION DEVELOPPEMENT RURAL DE L'ODIL)
EN NOVEMBRE 1983

S O M M A I R E

PRESENTATION

<u>PRODUCTION ANIMALE</u>	<u>PAGES</u>
1 - Lait et produits laitiers	1
2 - Viande bovine	5
3 - Viande porcine	18
4 - Viandes ovine et caprine	26
5 - Viandes diverses	28
6 - Aviculture : oeufs	29
7 - Aviculture - viande	31
8 - Aquaculture	33
 <u>PRODUCTION VEGETALE</u>	
1 - Manioc	36
2 - Igname	38
3 - Patate douce	39
4 - Taros	40
5 - Blé	43
6 - Maïs	44
7 - Riz	45
8 - Sorgho	46
9 - Café	47
10 - Cultures maraîchères	51
11 - Pomme de terre	
12 - Bois	58
13 - Arboriculture fruitière	67
14 - Coprah	70
 <u>FACTEURS DE PRODUCTION</u>	
1 - Culture attelée	72
2 - Motoculteur	72
3 - Petit tracteur	73
4 - Energies de remplacement ou renouvelables	73

P R E S E N T A T I O N

Cette annexe technique rassemble des analyses de situations et des propositions d'orientation faites dans le domaine des productions agricoles en Nouvelle-Calédonie, à la suite de la mission effectuée à la demande de l'ODIL du 7 au 23 novembre 1983 (1).

Ces éléments sectoriels, dont la présentation ne revêt pas ici une forme homogène, doivent être considérés comme des documents de travail. A ce titre, ils n'ont pas la prétention d'être exhaustifs, et peuvent même comporter quelques erreurs. Les auteurs du rapport seraient reconnaissants aux services intéressés de leur faire part de leurs observations et les en remercient par avance.

Chacune des fiches jointes s'efforce à partir de la situation actuelle sur le Territoire (production-consommation, échanges extérieurs) et d'une analyse rapide des problèmes rencontrés de proposer une stratégie de développement visant principalement l'auto-alimentation du Territoire et le développement des divers systèmes de production qui s'y trouvent actuellement. Ces propositions font notamment apparaître l'acquis scientifique utilisable immédiatement et les besoins en matière d'études, d'environnement ou de recherche-développement. Certaines d'entre elles comportent en outre une première identification des actions élémentaires à engager sans tarder, pour préfigurer le développement de chaque produit.

1 - Cette mission comprenait MM. COLEOU (chaire de zootechnie à l'INAPG), LOGIE (SEDES), MICHELLAND (SATEC), SEVIN (Conseil en formation), TOURTE (GERDAT).

PRODUCTIONS ANIMALES

I - FICHE LAIT - PRODUITS LAITIERS

1. PRODUCTION

- . d'après les estimations, la production actuelle est insignifiante : 200 tonnes en 1982, ce qui correspond à une production annuelle par habitant de 1,5 kg lait.
- . Points de repère :
 - moyenne mondiale : 110 kg/habitant/an
 - moyenne pays la plus élevée : 2 200 kg en Nouvelle Zélande.

2. ECHANGES

- . le Territoire importe 5 600 t de produits laitiers (chiffre sans grande signification en raison de l'hétérogénéité de composition des produits)
- . une estimation rapide du volume des importations, en équivalent-lait entier, donne 22 400 tonnes environ (calcul J.C.)
- . soit une importation de 160 kg d'équivalent-lait par habitant et par an.

3. CONSOMMATION

- . la consommation annuelle serait d'environ 22 600 tonnes d'équivalent-lait entier
- . couverte, pour 99 %, par des importations.

4. MARCHE POTENTIEL

- . il est difficile à évaluer, en l'absence de données objectives, et d'une offre locale en produits frais
- . si une production territoriale se développait avec une offre d'une gamme diversifiée de produits, notamment de produits laitiers frais, il ne serait pas aberrant d'imaginer, à moyen terme, le développement d'un marché potentiel correspondant à une demande annuelle par tête s'inscrivant dans la fourchette :
 - de 200 kg de lait entier, soit 28 000 tonnes (H₁)
 - de 300 kg de lait entier, soit 42 000 tonnes (H₂)

5. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT EN CAS DE MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE D'AUTOSATISFACTION DU MARCHE INTERIEUR EN PRODUITS LAITIERS

5.1 Stratégies zootechniques possibles :

- . création d'unités laitières spécialisées à base de vaches laitières pour l'approvisionnement des centres urbains
- . développement de la chèvre laitière intensive en petits élevages en milieu mélanésien, principalement dans la chaîne et sur la Côte Est, pour l'autoconsommation en milieu rural et l'approvisionnement des petits centres, ou la création d'une spécialité (fromages) pour le marché du territoire.

5.2 Hypothèses et conséquences sur les besoins en cheptel

Les trois hypothèses de marché :

- . H_0 (situation actuelle), H_1 (28 000 tonnes), H_2 (42 000 tonnes) avec une perspective de répartition de la production entre les bovins (80 %) et les chèvres (20 %) et des hypothèses de productivité moyenne de 4 000 kg lait/vache/an et de 500 kg/chèvre/an, induiraient les besoins suivants en femelles laitières en production :

Hypothèse de marché	Besoins en femelles laitières	
	vaches	chèvres
H_0	4 520	9 040
H_1	5 600	11 200
H_2	8 400	16 800

5.3 Conséquences sur la demande en aliments concentrés et principalement en céréales

Avec une hypothèse de consommation de :

- . 0,4 kg concentré/kg lait pour les vaches laitières
- . 0,2 kg pour les chèvres,

ces objectifs entraîneraient une demande :

- en aliments concentrés, comprise entre 8 000 t (H_0), 10 000 t (H_1) 15 000 t (H_2)
- en grains (70 % du total), comprise entre 5 600 t (H_0), 7 000 t (H_1) 10 500 t (H_2) à rapprocher de :

- la production intérieure actuelle : 3 000 tonnes par an de céréales,
- la consommation intérieure actuelle : 20 000 tonnes (riz exclu), dont 7 à 8 000 tonnes pour l'alimentation animale.

Ces évaluations sont faites sur la base de projets de fonctionnement de type classique. Une orientation vers l'utilisation maximale de racines et tubercules comme proposé en 6 diminuerait les besoins en céréales.

6. CONCLUSIONS ET BESOINS DE REFERENCES

- 6.1 Il semble possible d'imaginer un développement laitier en unités spécialisées à l'échelle de 5 000 vaches, dont 40 à 50 % implantées dans le Sud-Est de l'Ile.
- 6.2 En raison du grand nombre de références internationales disponibles sur la conception, l'organisation et le fonctionnement des unités laitières bovines, il ne semble pas prioritaire de développer un programme d'expérimentation sur les bovins laitiers au plan du territoire.

Cependant un programme d'expérimentation sur la production et la conservation des fourrages, à finalités multiples pour différentes productions animales, serait à encourager de façon prioritaire.

Il est évident en effet que si la production laitière peut être encouragée, elle ne peut se développer, dans des conditions rentables selon un modèle de type hors-système qui achèterait sur le marché des produits l'essentiel des facteurs de production et notamment tous les aliments concentrés.

Tous les projets de développement laitier devront s'attacher à acquérir le maximum possible d'autonomie en matière de production de ressources alimentaires au sein de l'unité.

Des systèmes maximisant l'emploi du manioc méritent d'être étudiés avec valorisation à la fois des tubercules et des feuilles et tiges, et recherche du fourrage de base et de l'aliment azoté à lui associer. Les travaux conduits au CREA de NESSADIOU et au centre de PORT LAGUERRE devraient déjà permettre d'orienter les choix.

- 6.3 La conception des systèmes de production à promouvoir l'organisation des unités de production à mettre en place, les équipements de récolte, transfert, conditionnement du lait, de fabrication des produits laitiers, sont fortement influencés par la taille des unités de production.

Il est évident qu'un modèle "grosse unité" de 400 vaches par exemple peut et doit s'attacher à contrôler au maximum le circuit des produits jusqu'à la mise en marché, mais il suffirait de 12 à 13 unités de ce type pour couvrir les objectifs précédemment définis. Et ce type d'unité conduit à une production de lait cher avec besoin de fort investissement, peu de souplesse pour l'utilisation de systèmes alimentaires comme celui esquissé en 6.2, peu de facilité pour une diversification dans la gamme des produits laitiers.

Un schéma alternatif, basé sur des unités de production de taille plus modeste (40 à 50 vaches) animées par un pôle industriel et commercial à gestion coopérative, offrirait sans doute plus de souplesse et moins de risques, à la condition bien entendu que 100 à 125 productions de ce type puissent être trouvées pour amorcer la création d'un, deux ou de trois petits bassins laitiers. Un jeune agriculteur, rencontré dans la zone de BOURAILL, nous semblait pouvoir être intéressé par une telle dynamique.

- 6.4 La mise au point d'un système caprin laitier intensif adapté aux particularités du système agricole mélanésien devrait par contre être envisagée, si cette piste de développement, pouvant aboutir à l'installation de 10 000 chèvres laitières, était retenue. Cet objectif pourrait être retenu comme thème d'expérimentation sur le centre de NEPIA avec un cheptel de 40 chèvres, comportant 2 variantes génétiques. En première approche, un modèle de petit atelier à 10 chèvres pourrait être envisagé en matière de développement, parallèlement à la formule d'une ou deux chèvres au piquet par famille à des fins d'autoconsommation.
- 6.5 Au plan technologique, il semble opportun d'envisager des technologies assez simples dominées par la fabrication de produits frais et d'un nombre limité de fromages. L'étude et la mise au point d'un fromage de chèvre devraient prolonger l'action zootechnique de production sur le centre de NEPIA.
- 6.6 L'intérêt à accorder au développement de ce secteur est en rapport avec le coût actuel des importations de produits laitiers (plus de 1,2 milliard de francs CFP par an).

II- FICHE VIANDE BOVINE

1. PRODUCTION

1.1 D'après les données disponibles, la production de viande bovine atteindrait :

- 3 550 tonnes (moyenne annuelle estimée sur les 4 dernières années 1979 à 1982)
- dont 2 641 tonnes, sur la même période, en abattages contrôlés et réalisés par l'OCEF, soit 74,4 % du total.

1.2 La ventilation des abattages OCEF durant cette période de 4 années montre que la production territoriale est représentée :

- pour 66 % en volume et 46 % en effectif par de la viande de gros bovins, dont le poids moyen de carcasse est de 229 kg,
- pour 34 % en volume et 54 % en effectif par de la viande de veaux, dont le poids moyen de carcasse est de 100 kg.

1.3 Le tableau suivant affine cette ventilation à l'intérieur de la viande de gros bovins.

VENTILATION DES ABATTAGES OCEF (moyenne annuelle de 1979 à 1982)					
Catégorie	Volume		Effectif		Poids moyen de carcasse (kg)
	t	%	unités	%	
Vache	641	24,3	3 067	18,6	209
Boeuf	893	33,8	3 430	20,7	260
Jeune bovin	208	7,9	1 084	6,6	192
Veau	899	34,0	8 948	54,1	100
Total	2 641	100,0	16 524	100,0	159

1.4 L'extrapolation de cette structure d'abattage à l'ensemble de la production territoriale permettrait de considérer, en première approximation, que :

- 22 267 têtes de bovins sont abattues annuellement,

- dont

4 124 vaches	fournissant	862 t	de viande
4 615 boeufs	"	1 200 t	"
1 458 jeunes bovins	"	280 t	"

soit un total de 10 197 gros bovins pour un tonnage de 2 342 tonnes de carcasse,

- dont 12 070 veaux fournissant 1 207 tonnes de viande.

1.5 Rapportée à la population du territoire, la production interne de viande bovine correspond à 25 kg par habitant et par an.

• points de repère

- moyenne mondiale :	10,2 kg
- moyenne communautaire (EURO)	26,4 kg
- moyenne France métropolitaine	36,5 kg
- moyenne Nouvelle Zélande	180,0 kg

1.6 La production apparaît très modeste en raison de la place occupée dans le paysage agricole par le cheptel bovin à viande.

1.7 Si l'on admet l'estimation récente du Service de l'Elevage de 97 500 têtes de bovins, dont 50 000 femelles en âge de reproduire, le Territoire dispose d'un bon patrimoine numérique : près de 700 bovins pour 1 000 habitants, dont 357 vaches.

1.8 Mais sa productivité demeure faible : 71 kg de carcasse par vache et par an, contre 200 kg environ dans la CEE, 260 kg dans les pays les plus performants (RFA, Belgique), bien que la viande de la Communauté soit, pour l'essentiel, produite à partir de vaches ayant assuré du lait (plus de 80 % de la production), alors qu'ici tout le cheptel est spécialisé pour la viande.

Il en va de même de la productivité par unité de surface estimée à 10 kg/ha de viande en carcasse sur les 350 000 ha exploités par l'élevage bovin.

2. ECHANGES

2.1 Le Territoire a **importé**, en moyenne annuelle au cours des quatre dernières années, 965 tonnes de viandes bovines. Bien que cela soit généralement fait dans les différents documents consultés, il est incorrect d'ajouter directement ce tonnage à celui de la production. En effet, si une partie de la viande importée entre en carcasses, l'essentiel des importations de l'OCEF se fait en pièces et en viandes désossées. Sur la base des informations réunies, les importations moyennes annuelles des quatre dernières années devraient se rapprocher de 1 100 tonnes d'équivalent-carcasse.

2.2 Le volume importé fluctue selon l'année : au cours de la dernière décennie, le rapport entre le plus gros déficit (1973) et le plus faible (1978) est de 7,5 ; les importations ont reculé de 1973 à 1978, mais remontent régulièrement depuis.

2.3 Le besoin d'importation est lié pour partie à l'orientation de la demande vers une augmentation de la consommation des morceaux à cuisson rapide, mais, pour l'essentiel, à l'existence d'un creux chronique dans l'ajustement de l'offre locale à la demande, sensible surtout de Novembre à Mars. Le creux est directement en rapport avec le mode de conduite des élevages qui fait très peu appel au stockage de fourrages pour les périodes sèches et ne fait pratiquement pas appel, de ce fait, à l'embouche à contre-saison.

3. CONSOMMATION

3.1 La consommation annuelle moyenne ressort donc, pour les quatre dernières années, à un tonnage global d'environ 4 650 tonnes d'équivalent-carcasse dont 23 % importées.

3.2 La consommation par tête ressort à 33 kg, soit sensiblement le même niveau qu'en France métropolitaine, et trois fois la moyenne mondiale (10 à 11 kg) mais beaucoup moins que les gros consommateurs mondiaux : USA (entre 40 et 50 kg) et surtout les gros producteurs de l'Hémisphère Sud (entre 50 et 90).

3.3 La consommation par tête a reculé depuis 1969 (38 kg) jusqu'en 1974 (32 kg), et semble stationnaire depuis. L'augmentation de la ration de viandes et produits carnés qui est importante (50 kg en 1969, 63 kg en 1977 - Années OCEF) s'est faite surtout par augmentation de la consommation de viandes de volailles, de conserves et de charcuterie.

4. MARCHE INTERIEUR POTENTIEL

4.1 Les analyses faites sur le Territoire, notamment pour l'OCEF, ne permettent guère d'envisager une augmentation de la demande unitaire. Des prévisions récentes font même apparaître une perspective de recul de la consommation surtout sensible sur le veau (- 25 %).

4.2 Le recul de la consommation de viande de veau est souhaité par les autorités des Territoires et les mesures prises récemment en matière de prix vont dans ce sens.

4.3 De 1970 à 1978, les prix payés au producteur par kg de carcasse pour la viande de gros bovin (classe B ou extra) ou pour la viande de veau (classe lère) étaient très proches :

- 15.01.70 = Boeuf = 92,00 F,CFP
Veau = 92,25 F,CFP

- 31.01.78 = Boeuf = 149,50 F,CFP
Veau = 156,50 F,CFP

4.4 Depuis 1978, l'écart s'est creusé :

- 07.03.83 = Boeuf = 280,00 F,CFP
Veau = 345,00 F,CFP

et cela d'autant plus qu'une nouvelle grille discrimine de façon plus nette sur la base de la qualité les deux produits :

- Cours pratiqués par l'OCEF en Novembre 1983 :

Classe	Boeuf	Veau
A	305	540
B	290	390
C	275	365
D	200	200

- 4.5 En résumé, le marché territorial des viandes bovines, qui constitue un petit marché, ne devrait pas se développer sensiblement au-dessus de 4 500 tonnes par an.

La tendance à la baisse risque même de s'accroître si les productions se développent sur le territoire.

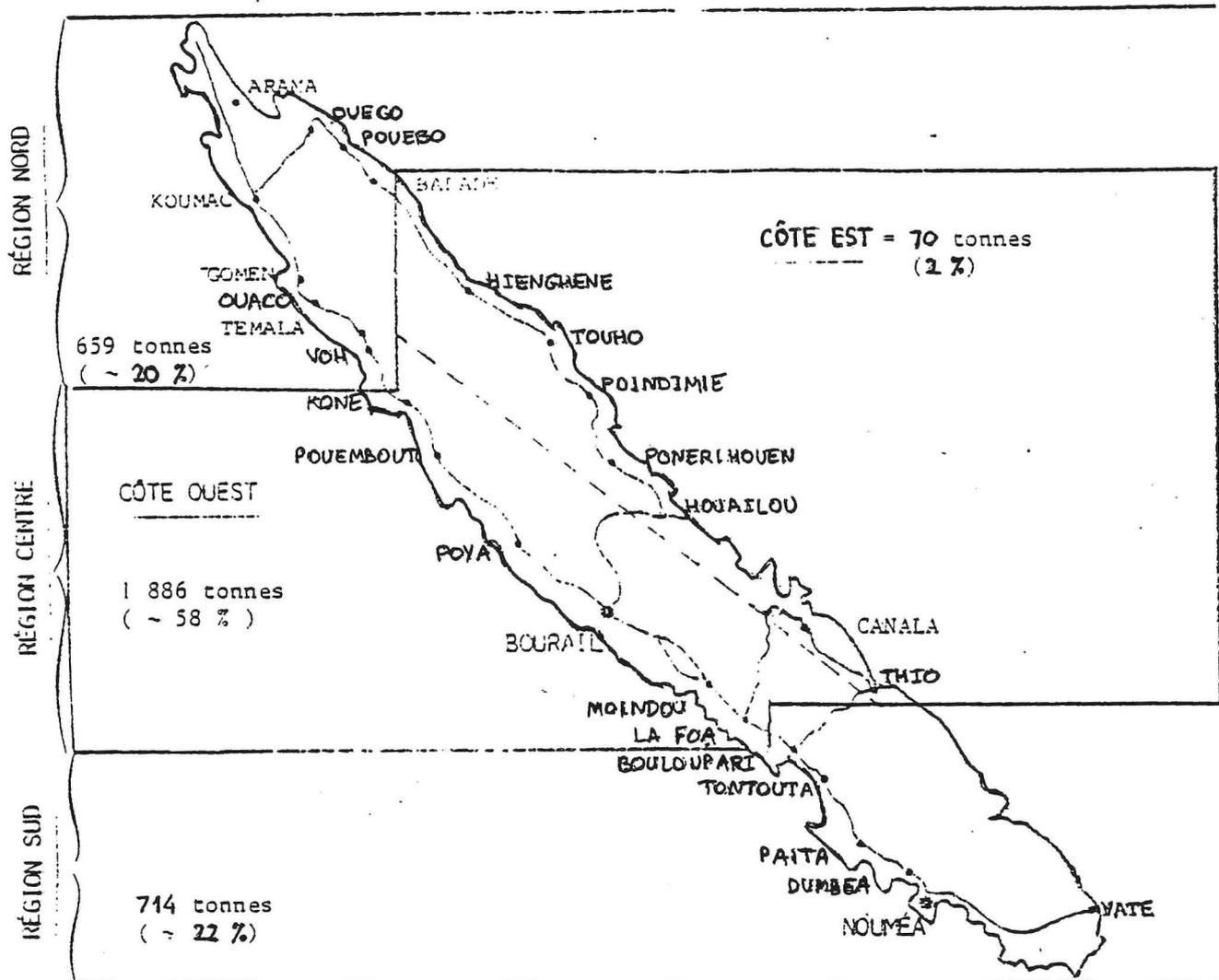
5. GEOGRAPHIE DE LA PRODUCTION

- 5.1 La répartition des abattages contrôlés par l'OCEF est reportée à la figure suivante. En raison du mode d'abattage pratiqué, pour l'essentiel, sur le lieu de production, cette carte représente assez fidèlement l'image de la répartition de la production.
- 5.2 Cette carte traduit nettement une concentration de l'élevage dans la zone Centre-Ouest (près de 60 % des abattages) et une très faible contribution de la Côte Est (2 %).
- 5.3 Cette situation, représentative de 1979, semble s'être accentuée dans le sens du renforcement de la position de la zone Centre-Ouest.

6. STRUCTURES ET SYSTEMES

- 6.1 La production de viande bovine du territoire est de type extensif : l'unité de production, désignée "station", est du type "ranch".
- 6.2 L'essentiel de l'élevage est assuré par les producteurs européens (85 % du cheptel), les tribus mélanésiennes ne détenant pas au total plus de 15 000 têtes de bovins.
- 6.3 Peu d'éleveurs participent à la production (739 éleveurs européens au cours de la période récente) et un nombre limité d'éleveurs (une cinquantaine, soit 7 % du total) constituent près de la moitié des surfaces et du cheptel.
- 6.4 La répartition des tailles d'exploitations est précisée par classe au tableau suivant.

GEOGRAPHIE DE LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE
 (répartition des abattages contrôlés par l'OCEF en 1979)



STRUCTURE DES EXPLOITATIONS D'ELEVAGE EUROPEEN

Classe ha	Effectifs		% de la superficie
	n	%	
0 - 50	286	38,7	7,8
50 - 100	68	9)	45,0
100 - 500	270	37 (54	
500 - 1 000	61	8)	
1 000 - 2 000	29	4)	47,7
2 000 - 5 000	20	2,6 (7,3	
< 5 000	5	0,7)	
TOTAL	739	100,0	100,0

(Source : P. LAPLAGNE 1982)

6.5 Un éleveur sur deux seulement exerce son activité à temps complet.

6.6 Le type de production de viande est lié à la structure d'exploitation :

- les petites et moyennes unités produisent des animaux commercialisés plus jeunes : veaux et jeunes bovins abattus à moins de deux ans,
- les grandes stations livrent des animaux plus âgés.

Cette orientation est bien mise en évidence par les données du tableau suivant réalisé à partir des résultats d'une étude conduite en 1977 sur 130 exploitations livrant 8 100 têtes.

6.7 Une orientation de même tendance a été rapportée entre les régions :

Région	% du tonnage abattu en animaux de moins de 2 ans
Centre-Ouest (Maïndou-Kone)	55
Sud (Nouméa-La Foa)	46
Nord (Voh-Koumac)	21

Mais il est vraisemblable que cette répartition interfère avec le type d'exploitation au plan de la surface.

TAILLE D'EXPLOITATION ET TYPE DE PRODUCTION

Classe ha	% des animaux abattus	
	à moins de 2 ans (veaux et jeunes bovins)	après 2 ans (boeufs et vaches)
50	73	27
50 - 200	81	19
200 - 500	72	28
500 - 1 000	67	33
> 1 000	49	51

(Source : OCEF 1978)

6.8 Il n'existe pas jusqu'à présent de division du travail et de complémentarité entre naisseur et emboucheur : les animaux sont commercialisés pour l'abattage sur l'exploitation où ils sont nés. Cela tient aux habitudes et au fait qu'il n'existe pas de marché du bétail vif. Il en résulte un préjudice pour l'ensemble de la filière viande bovine du Territoire. Car beaucoup d'animaux, de type "broutard", hétérogènes dans un type génétique, leur conformation, leur poids d'abattage (90 à 180 kg de carcasse), leur couleur de viande, leur degré de finition (le plus souvent mal et insuffisamment finis) sont commercialisés pour l'abattage, alors qu'ils devraient normalement être mis à l'embouche. CHABEUF estimait, en 1976, que 5 à 7 000 têtes d'animaux de ce type pourraient et mériteraient d'être embouchés et, par ailleurs, une organisation du marché du bétail vif permettrait d'orienter vers la reproduction 3 à 5 000 velles ou génisses abattues précocement.

7. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET ACTIONS PRIORITAIRES A ENTREPRENDRE

7.1 Objectifs et politiques

- Un premier objectif peut être donné à l'élevage bovin du Territoire la reconquête de son marché intérieur. Sur la base de nos estimations, il faudrait produire 1 100 tonnes de viande en carcasse supplémentaires. Compte-tenu des effectifs abattus actuellement (22 000 têtes environ), cela revient à faire gagner 50 kg de carcasse à chaque animal abattu ou 100 kg à la moitié d'entre eux, si l'on ne veut pas compter sur une augmentation du cheptel de reproductrices, action plus lente à mettre en oeuvre.
- Un deuxième objectif "se placer sur le marché international", n'est pas à exclure, mais il est plus difficile à atteindre et exigera une stratégie très affinée.

7.2 Moyens et mesures - Systèmes et techniques à expérimenter et à développer pour l'objectif de reconquête du marché intérieur

- a. Un des facteurs explicatifs de la faible productivité viande de chaque femelle reproductrice réside dans la répartition et les caractéristiques d'animaux produits. Si l'on ne prend pas en effet en compte les vaches abattues, qui sont pour l'essentiel des vaches de réforme, les 13 500 animaux autres abattus annuellement se répartissent comme suit :

. veau	66,5 %
. jeune bovin	8,0 %
. boeuf	25,5 %

Cela signifie que deux veaux sur trois qui naissent et qui ne feront pas une carrière de reproducteur sont abattus en veau à un poids moyen de carcasse de 100 kg. La production du veau, défavorable comme élément régulateur du système lait-viande dans la communauté⁽¹⁾ où l'essentiel de la viande est assurée par le cheptel laitier, l'est beaucoup moins dans un système reposant uniquement sur une vache spécialisée pour la viande.

- b. L'orientation que nous proposons d'étudier et éventuellement de promouvoir pour la production du veau et du jeune bovin réside sur les aspects suivants :

1° Développement d'une production de veau de boucherie de type laitier, si la production laitière se met en place selon les orientations que nous avons suggérées : un programme à terme de 5 000 vaches laitières devrait dégager 3 000 veaux pour une telle spéculation. En raison des habitudes de consommation de veau assez différentes ici de celles de la métropole en matière de type de viande et de couleur notamment, il n'apparaît pas souhaitable de transposer, même pour le veau laitier, les techniques européennes de production de veau de boucherie à base exclusive de lait entier ou d'aliments d'allaitement. Il serait plus intéressant d'envisager la production d'un type d'animal du genre "gros veau danois", à carcasse semi-lourde de 150 à 170 kg, commercialisé entre 7 et 8 mois, engraisé intensivement avec utilisation maximale de racines et tubercules tropicaux (manioc, patate douce). Ce type d'animal a été mis au point et développé au Danemark sur des veaux de type laitier entre 1950 et 1960, avec une utilisation importante de betteraves et pommes de terre, pour une commercialisation principalement sur le marché italien.

(1) C.E.E. Communauté Economique Européenne

2° Réduction du nombre d'animaux abattus en veaux dans le système actuel, mais alourdissement des carcasses jusqu'à viser 180 à 200 kg, peut-être 150 à 170 kg, comme le type précédent en phase intermédiaire. Plusieurs techniques pourraient être envisagées :

- dans les troupeaux ne souhaitant pas consacrer beaucoup de travail au développement de cette activité, la réalisation de petits enclos ou paddocks accessibles seulement aux veaux et non aux adultes pour la consommation d'aliments secs en libre service (aliments concentrés) selon la technique dite du "creep-feeding",
- dans les élevages moyens ou dans des unités spécialisées, mise en oeuvre de techniques d'engraissement basées sur une utilisation maximale de racines et tubercules tropicaux.

3° Encouragement à la production du taurillon avec un objectif d'alourdissement des carcasses au-delà de ce qui est réalisé actuellement : l'objectif de 280 kg de carcasse avant deux ans ne paraît pas utopique, même sans mise en oeuvre d'actions génétiques, si des systèmes alimentaires, comme ceux en expérimentation à PORT LA GUERRE à base de manioc et leucaena, ou à base d'ensilage de maïs, sont utilisés pour une embouche intensive.

- c. La mise au point de ces différentes techniques de production exige de pouvoir poursuivre des travaux d'expérimentation de manière à être en mesure de présenter aux éleveurs les produits nouveaux proposés et les bilans prévisionnels de fonctionnement (durée, besoins en aliments et en surfaces correspondantes, besoins en matériels et équipements, bilans économiques et financiers).
- d. mais il n'est pas nécessaire d'attendre les résultats des essais en station pour engager un processus de développement de ces systèmes auprès de quelques éleveurs ou noyaux d'éleveurs. Quelques modèles à proposer peuvent être calculés assez rapidement et mis en place au sein d'exploitations, à des fins d'expérimentation in situ de l'ensemble des composantes du système. Dans une action de recherche-développement, les résultats fournis par les exploitations qui adoptent une innovation sont aussi utiles et en général plus complets que ceux, obligatoirement sectoriels et parcellaires, obtenus en station. Ils doivent par ailleurs orienter en permanence le choix des thèmes d'expérimentation, en prenant en compte la somme ou partie des problèmes rencontrés par les éleveurs.

- e. de façon très concrète, une opération pilote micro-zonale de développement de la production intensive de viande bovine selon ces schémas pourrait être rapidement mise en oeuvre dans une région réceptive, par exemple dans la zone ouest de basse altitude du projet KONE-TIWAKA, avec participation de jeunes éleveurs européens, du profil de celui visité dans la région de BOURAI, et de groupements d'agriculteurs mélanésiens en cours d'installation sur de nouvelles terres, moyennant un encadrement technique par un zootechnicien de développement étudiant et guidant la mise en place du système, contrôlant périodiquement son fonctionnement, et notamment le croît des animaux grâce à une bascule mobile tractée.
- f. Les mesures d'augmentation du prix de la viande et d'étalement des grilles de classement prises récemment, couplées avec une modulation des prix ou l'attribution de primes de livraison d'animaux finis en période de creux d'approvisionnement, à prévoir, pourraient constituer des mesures d'incitation au développement de ces productions nouvelles qui se prêtent précisément à une commercialisation décalée par rapport au fonctionnement classique des élevages actuels.
- g. Toutes les autres actions à mener dans les élevages et notamment celles permettant une amélioration génétique des troupeaux doivent pouvoir être entraînées par ce processus d'intervention en aval de la chaîne de production.
- f. En raison de la géographie de la production de viande, des actions de ce type doivent être menées exclusivement, au moins dans un premier temps, sur la côte Ouest. Peut-être à des fins de multiplication des références et pour préciser les conditions possibles de développement de l'embouche bovine et de son insertion comme instrument de développement, dans le système agricole mélanésien, sera-t-il utile de prévoir des essais de production à la station de NEPIA. Mais, pour le système mélanésien de production sur la Côte Est, l'intérêt de la production du fumier comme facteur d'intensification serait aussi important à prendre en compte que la production intensive de viande proprement dite.

7.3 Stratégies pour se placer sur le marché international des viandes et éventuellement des reproducteurs

- a. Il est toujours très difficile et aléatoire de promouvoir un plan de développement d'un produit ou d'une gamme de produits sur un marché étroit, car le risque de surproduction, même temporaire, peut bloquer le programme.

Le monopole de l'Office de Commercialisation et d'Entreposage Frigorifique (OCEF) peut atténuer ce risque, en raison de ses capacités de stockage. Il n'en demeure pas moins que les potentialités de développement de la viande bovine sur le territoire dépassent, si elles étaient complètement exploitées, les capacités d'absorption du marché. De ce fait, il apparaît utile d'étudier une stratégie de développement de la production en vue de l'exportation.

b. La Nouvelle-Calédonie dispose d'atouts pour tenter son jeu sur le marché des pays d'Extrême-Orient (Japon et Corée principalement) où :

- . la production est faible,
- . la demande s'accroît,
- . les prix pratiqués sont élevés.

La situation sanitaire très favorable confirmée par l'étude de l'LEMVT qui s'achève et le fait de disposer d'un fond de géniteurs des races bovines françaises, charolaise et limousine, sont des facteurs très positifs.

Mais le système comporte aussi beaucoup de faiblesses :

- . pas d'expérience des éleveurs en matière de production intensive,
- . pas d'expérience des opérateurs du commerce international des viandes, au moins à l'export,
- . concurrence de deux pays voisins très organisés et très structurés en matière de production et d'exportation de viandes,
- . volume très modeste à écouler, même si un programme de développement ambitieux se mettait rapidement en route.

c. Des approches de ce problème ont été conduites depuis quelques années :

- . "Eléments de réflexion sur l'élevage calédonien dans le contexte mondial des 10 années à venir (1980-1990)", étude prospective des potentialités d'exportation de viande calédonienne sur le Japon - OCEF - 26.06.80.

"Propositions en matière de développement économique de Nouvelle Calédonie" - rapport Genyo SODA (non daté), basées sur la production du manioc, de viande bovine et d'alcool, avec formation de sociétés à participation de capitaux japonais.

- . missions récentes au Japon de divers spécialistes de Nouvelle Calédonie
 - . conduite d'essais d'engraissement intensif à la station de PORT LAGUERRE pour s'approcher de types de produits spécifiques du marché japonais
 - . Réflexions de l'OCEF sur la possibilité de conditionner des viandes calédoniennes par un procédé mis au point en Nouvelle-Zélande pour offrir aux touristes japonais le paquet-cadeau de viande sous vide.
- d. Toutes ces initiatives sont intéressantes et une étude approfondie de ce dossier doit être poursuivie pour élaborer et affiner une stratégie de pénétration sur ces marchés avec un produit spécifique, si possible à valeur ajoutée plus élevée que celle de carcasses banales qui constituent cependant, ne serait-ce qu'en raison de leur prix, l'essentiel des importations des pays d'Extrême-Orient, et notamment au Japon où une puissante organisation, chargée de la régulation du marché national, maîtrise 90 % des importations.
- e. Mais avant d'aborder cet objectif qui présente quelques caractéristiques relevant du mirage, du rêve, du "coup de poker", il faut d'abord disposer d'une infrastructure de production intensive organisée, telle que celle esquissée ci-dessus pour un décollage.
- f. La perspective d'exporter des reproducteurs de race charolaise et limousine sur les grands pays producteurs voisins, Australie et Nouvelle-Zélande, est également intéressante comme objectif. Mais il ne semble pas très réaliste à court terme pour les mêmes raisons que ci-dessus, et du fait de l'existence d'une base de sélection, à première vue, très modeste et d'une organisation de la sélection et de la promotion des races qui en est à ses tout débuts ; à moins que des voies soient trouvées pour que l'Unité Néo-Calédonienne de Promotion et Sélection des Races Animales Bovines (UPRA NC), qui va fonctionner de façon autonome à partir de 1984 avec ses 60 membres actifs, puisse bénéficier d'un appui et d'une coopération étroite et dynamique avec les responsables et organisations françaises des deux grandes races à viande.

Beaucoup plus que la production pour le marché de consommation, la production d'animaux reproducteurs doit s'appuyer sur une longue expérience et un travail très approfondi, surtout si l'on veut s'implanter sur des marchés où ces conditions sont réunies depuis longtemps et les exigences des acheteurs élevées.

III - FICHE VIANDE PORCINF

I - PRODUCTION

- I.1 - La production actuelle est relativement modeste :
840 tonnes en 1982, soit 6 kg par habitant et par an.
- I.2 - La production estimée se ventile comme suit, selon le circuit emprunté :
- . 70 % abattus et traités par l'OCEF
 - . 20 % abattus en brousse par des bouchers locaux
 - . 10 % abattus pour l'autoconsommation.
- I.3 - A titre de repères, au plan international, la production de viande en carcasses par habitant et par an se situe aux niveaux suivants :
- . moyenne Monde
 - . moyenne CEE
 - . moyenne France
 - . moyenne Danemark
(le plus haut producteur par habitant).
- I.4 - La production porcine s'est développée essentiellement au cours de la dernière décennie :
- . 160 tonnes en 1972
 - . 430 tonnes en 1977
 - . 840 tonnes en 1982.

2 - ECHANGES

2.1 - Le territoire importe actuellement 280 tonnes de viandes de porc par an sous la forme de viandes réfrigérées, pour l'essentiel en morceaux (82 % en 1982, dont près de la moitié en longues) et le reste en carcasses.

2.2 - Le tonnage importé a peu fluctué au cours de la dernière décennie :

- . 276 tonnes en 1972
- . 281 tonnes en 1982
- . 264 tonnes de moyenne sur 1972/1982.

2.3 - En TEC (tonnes équivalent carcasses) ces importations représentent 340 tonnes si l'on prend l'équivalence entre tous les morceaux ou 410 tonnes si l'on veut satisfaire le besoin en longues (27,5 % du poids de la carcasse).

...

2.4 - A ces importations en viandes fraîches ou réfrigérées, il faut ajouter, ce qui n'est pas pris en compte par les statistiques que nous avons consultées :

- les viandes de porc entrant dans les charcuteries, saucisses, saucissons dont le tonnage se situe entre 700 et 800 T/an (chiffre actuel sans doute plus élevé),
- le jambon cuit, cru de Paris dont le tonnage importé; répertorié dans les conserves, atteint 500 à 600 T/an.

2.5 - Il est difficile d'envisager très rapidement de faire absorber, par le Territoire, la production de viandes de porc qui correspondrait à la saturation des besoins d'importation en jambon cuit. Car, pour obtenir le tonnage de jambon consommé il faudrait produire entre 3 000 et 4 000 TEC⁽¹⁾ Mais en première approximation, des importations actuelles de porc sous toutes ses formes, en continuant à admettre un besoin d'importation de 60 % du jambon de Paris, et la nécessité de valoriser en charcuterie une partie des morceaux nobles autres (longe par exemple sous forme de rotis cuits) correspondent à 1 600 TEC environ.

2.6 - Calculées en TEC, si l'on prend l'ensemble des produits importés en frais, en jambon ou en charcuterie, sans tenir compte de la répartition des morceaux dans une carcasse et en se basant sur la viande consommable, sans ou après transformation, les importations totales de porcs et de produits résultant du porc représentent un équivalent de 2 100 tonnes TEC environ, dont 16 % en frais ou réfrigéré et 84 % en charcuterie au sens large.

3 - CONSOMMATION

3.1 - Si l'on admet les estimations précédentes qui seraient à affiner, la consommation en viande de porc du territoire ressort à 2 940 T TEC, soit 21 kg par habitant et par an, dont moins de 30 % produit sur le territoire et plus de 70 % importé.

3.2 - A titre de repère, la consommation de viande de porc et charcuterie en équivalent-carcasse s'élève à :

(1) Tonne Equivalent carcasse

4 - MARCHE INTERIEUR POTENTIEL

4.1 - Nous n'avons pas pu disposer de suffisamment d'éléments d'analyse pour suivre, avec précision, l'évolution de la demande intérieure en viande de porc (viande fraîche et viande transformée). Cependant, d'après quelques points de repère, elle aurait fortement progressé au cours des dix dernières années :

- . 4 kg/habitant de porc frais ou réfrigéré, en équivalent-carcasse, en 1972
- . 8,4 kg en 1982.

4.2 - Le niveau global de consommation de 21 kg de viande de porc, en équivalent-carcasse, sous toutes les formes, n'est pas très élevé. Il pourrait s'élever notamment si le rapport des prix entre viande de porc et viande bovine évoluait, comme dans la plupart des pays, dans le sens d'un abaissement relatif du prix de la viande de porc.

4.3 - Cette évolution n'a pas été observée jusqu'à présent en Nouvelle Calédonie où, jusqu'en 1983, le prix du porc à la consommation était supérieur à celui du boeuf. A la production, les prix payés au kg de carcasse à l'éleveur, pour la première classe dans les deux espèces (gros bovins et porcs) sont restés très nettement supérieurs pour le porcs de 1968 à 1982 (figure I) : rapport compris entre 1,5 et 1,7.

4.4 - Une moindre dépendance du marché international à la fois pour les produits carnés et pour les aliments servant à la production, devrait améliorer le prix de revient et entraîner une poursuite de l'augmentation de la consommation de viande de porc.

4.5 - Moyennant les réserves introduites précédemment, le marché néo-calédonien actuel se situerait autour de 3 000 tonnes TEC, avec une possibilité de se développer au-delà. Cela signifie que la production actuelle pourrait se multiplier par 3,5 à la condition expresse que :

- la filière porc puisse offrir des pièces de découpe jusqu'à ce jour importées en viande fraîche ou réfrigérée,
- la production de jambons et produits de charcuterie se développe rapidement sur place.

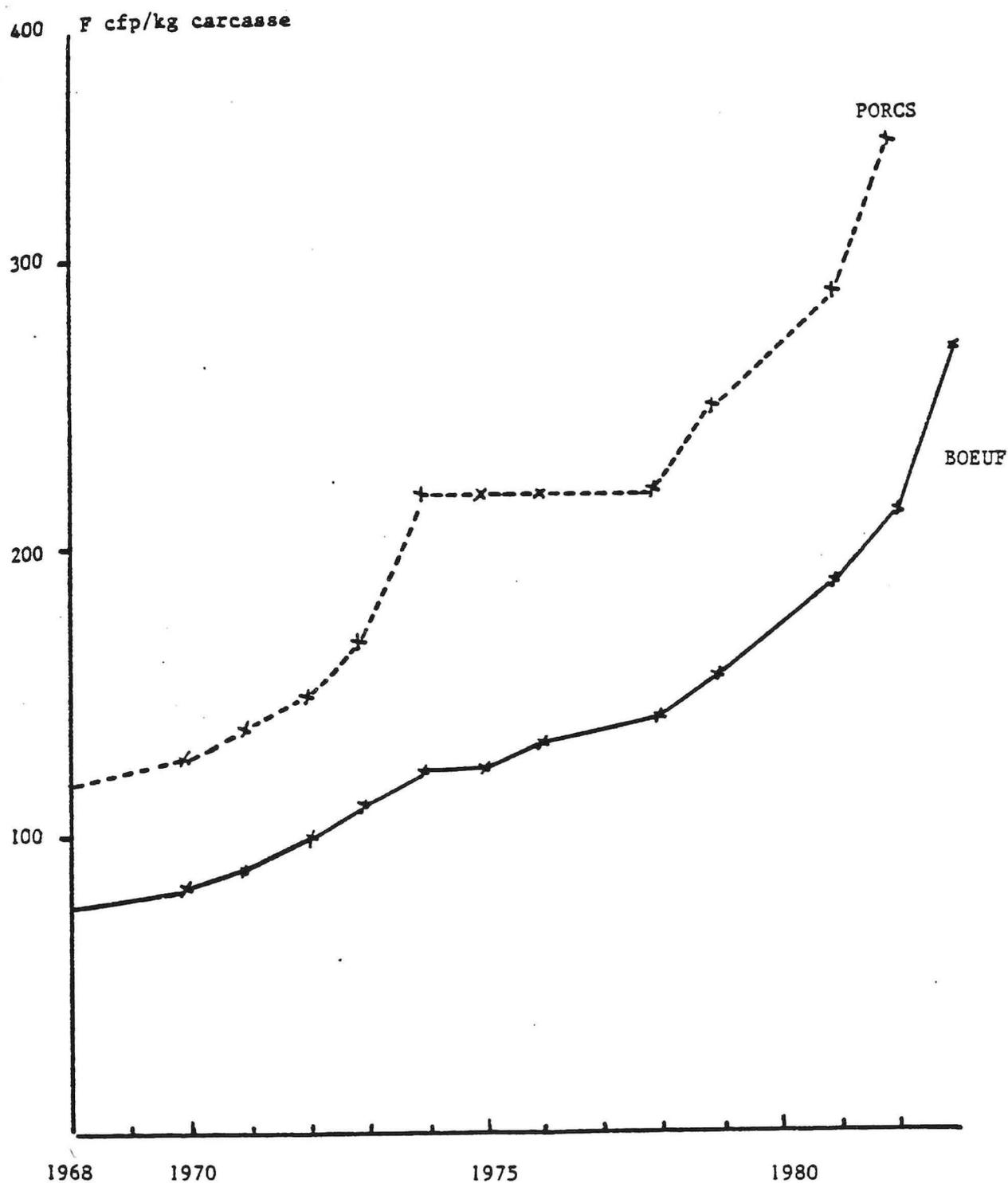
5 - BIOGRAPHIE DE LA PRODUCTION

La production porcine est quasi-exclusivement concentrée autour des centres urbains et principalement autour de Nouméa, du moins pour ceux jouant actuellement un rôle significatif sur le marché.

...

FIGURE 1

Evolution comparée depuis 1968 des prix payés aux producteurs de porcs et de viande bovine du kg de carcasse (1ère classe)



6 - STRUCTURES ET SYSTEMES

Il y aurait 25 éleveurs environ entrant dans ce groupe (DTSEE et DTSR 1983) :

- . 2 exploitants plus de 100 truies
- . une dizaine, entre 50 et 100 truies
- . une quinzaine entre 10 et 50 truies.

La plupart fonctionnent en système de naisseur-engraisseur : 5 seulement seraient spécialisés dont 3 naisseurs et 2 engraisseurs.

L'étage "production" de la filière porc a dû évoluer rapidement au cours des 5 dernières années; en 1977 les 305 tonnes de carcasses traitées par l'OCEF provenaient de :

- 3 gros éleveurs, abattant régulièrement pour l'Office, et assurant 80 % du tonnage,
- 10 éleveurs, en cours d'installation ou écoulant directement sur l'intérieur une partie de leur production, et n'assurant à l'OCEF que 20 % du tonnage collecté.

L'étude OCEF de 1978 de présentation de "l'avant-projet d'un abattoir central industriel" distinguait trois types de porcheries :

- la porcherie industrielle, fonctionnant en aliments composés complets, importés à l'époque de Nouvelle Zélande ou d'Australie, et actuellement sans doute cliente d'une des deux entreprises de fabrication d'aliments du bétail,
- la porcherie artisanale fonctionnant à faibles effectifs à partir de déchets alimentaires et d'une part d'aliments composés,
- la porcherie familiale avec une ou quelques têtes, conduite avec des tubercules et quelques sous-produits alimentaires.

7 - STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET ACTIONS PRIORITAIRES A ENTREPRENDRE

7.1 - Une connaissance plus fine de la filière

Par manque de temps, la mission n'a pas eu la possibilité d'analyser avec suffisamment de précision :

a) La structure amont de la filière:

Qui produit ? où ? comment ? combien ? avec quel programme de développement ? quel est le rôle joué actuellement par les deux fabricants d'aliments du bétail ? quelle stratégie et quels objectifs ont-ils ?

Les éléments essentiels de réponse à ces questions sont peut-être déjà rassemblés pour les 25 producteurs environ fonctionnant en type industriel repérés ci-dessus; en tous cas, ils doivent être faciles à réunir.

Une plus grande marge d'erreur subsiste peut être dans l'appréciation de la situation réelle des élevages artisanaux ou familiaux, dont la connaissance sera sans doute améliorée par le RGA en cours. Si elle se limite effectivement à une production estimée autour de 250 tonnes par an, elle pourrait être assurée à partir de 200 truies seulement à productivité correcte, mais il en existe vraisemblablement beaucoup plus, en raison de leur mode de conduite.

b) Le fonctionnement de l'aval de la filière:

Comment a évolué effectivement le marché de la charcuterie et de la conserve, dans laquelle figure le jambon ? avec quels produits et quelle tendance ? avec quels opérateurs en plus de la société française des viandes ? notamment avec quelle activité et quelle orientation de la part des charcutiers artisanaux ? avec quels projets de charcuterie industrielle ?

Cette connaissance semble un préalable indispensable à la mise en oeuvre d'un plan de développement, dans le but surtout d'affiner l'approche et les estimations présentées ci-dessus. Et l'essentiel de l'attention doit être accordé à l'étude des possibilités et des voies de développement de la charcuterie qui, d'après notre analyse, peut permettre ou non de lancer la production porcine.

7.2 - Objectifs et politiques

Un plan de développement porcin ne peut avoir vraisemblablement pour ambition que de chercher à satisfaire les besoins du marché intérieur. Si les chiffres esquissés ci-dessus sont confirmés, cela peut être obtenu à partir d'un nombre de truies reproductrices ne dépassant pas 2 000 têtes.

Deux voies se présentent alors pour le développement de la production :

- Une voie industrielle exclusive basée sur la création d'unités porcines de tailles plus ou moins importantes. Et, dans ce cas, il suffirait par exemple de 10 naisseurs engraisseurs ayant 200 unités chacun ou 20 ayant 100 truies, ou 40 ayant 50 truies. Les besoins en aliments composés se situeraient autour de 11 500 tonnes par an, dont 8 500 tonnes de céréales ou aliments de même type et 3 000 tonnes d'aliments complémentaires en matières azotées, minéraux et vitamines.
- Une voie mixte dans laquelle une place serait faite à un développement fermier organisé autour d'un pôle coopératif ou d'un ou plusieurs groupements de producteurs assurant toutes les fonctions de coordination, d'encadrement technique, économique, commercial, voire technologique s'il décide de se doter d'un outil amont, de préparation d'aliments complémentaires à ceux de l'exploitation et d'un outil d'aval, d'abattage et de charcuterie-salaison.

...

Toute la production serait alors assurée par des petits ou moyens éleveurs, européens ou mélanésiens, fonctionnant en naisseurs-engraisseurs ou avec une division du travail, mais une utilisation maximale des aliments énergétiques produits à la ferme : racines, tubercules, grains et un apport d'aliments complémentaires d'équilibre représentant 25 % environ du bilan prévisionnel des besoins.

7.3 - Moyens et mesures

Les études suivantes, préalable à l'élaboration d'un plan de développement porcin, nous sembleraient devoir être engagées :

- étude de la filière porc proposée en 7.1.,
- étude des conditions possibles de développement des ressources alimentaires primaires nécessaires au développement de cette production animale comme à l'intensification ou au développement d'autres productions comme les productions avicoles, à savoir céréales, racines et tubercules tropicaux, aliments azotés d'origine animale ou végétale;
- étude des conditions technologiques et économiques de développement d'une industrie ou d'un artisanat de charcuterie-salaison,
- étude des possibilités de développement d'un petit complexe coopératif de production porcine de type fermier, tel que celui présenté en 7.2..

Mais, malgré leur importance pour limiter les risques d'une action de développement insuffisamment préparée, ces études préalables n'interdisent pas dès à présent, de démarrer une action pilote modeste :

- de promotion de l'élevage du porc en milieu mélanésien, avec utilisation maximale des ressources fermières (manioc et maïs) à développer elles-mêmes dans le cadre d'un projet de développement intégré de la zone KONE-TIWAKA et d'une partie de la Côte Est,
- d'essai, sur la station de NEPIA, des systèmes, avec leurs variantes, à proposer aux producteurs.

Dans la mesure où cette action technique serait accompagnée d'une opération de création d'une activité de transformation du porc, même à un niveau artisanal, mais selon des technologies bien maîtrisées, avec une gamme de produits bien mise au point, une telle opération ne comporterait pas beaucoup de risques et serait, par elle-même, un élément très utile pour l'orientation future du programme de développement.

Malgré l'image qu'a prise aujourd'hui la production porcine, dans les pays développés, il faut bien considérer que le système proposé, dont les caractéristiques pourraient être rapidement précisées, ne constitue pas un modèle anachronique de développement: pendant de nombreuses décennies, et jusqu'en 1965-1970, le système fermier de production porcine, basé sur l'utilisation maximale des racines et tubercules des pays tempérés (pommes de terres, betteraves) et des céréales, a été l'élément interne essentiel et dominant de la production dans les pays ou régions de l'Europe du Nord-Ouest (Danemark, Flandre, Bretagne).

Indépendamment de son incidence favorable sur la balance des échanges du territoire, ce processus sectoriel des développements aurait en outre, comme nous le verrons par ailleurs, une vertu d'entraînement dans le processus général de développement agricole en milieu paysan : et ce fait n'est pas accessoire.

IV - FICHE VIANDES OVINE ET CAPRINE

1 - PRODUCTION

La production agricole est pratiquement inexistante en ce qui concerne le mouton : 2 éleveurs seulement dont la production est comptée pour une tonne.

Il en va de même pour la viande de caprins produite à partir de chèvres de type à viande dispersées sur le territoire, dont la production annuelle correspond à 500 - 600 cabris, soit environ 5 T de carcasses.

2 - ECHANGES

De ce fait, la viande ovine consommée provient quasi-exclusivement de l'importation. Le tonnage importé est très stable depuis une dizaine d'années : il était de 236 tonnes en 1973, il est passé à 321 tonnes en 1974 et fluctue depuis entre 328 et 379 tonnes. En 1981 et 1982, il a été de 349 tonnes.

Il s'agit exclusivement d'agneaux d'un poids de carcasse de 12 à 14 kg, provenant sous forme de carcasses fraîches, d'Australie, à raison de 300 agneaux par semaine le jeudi soir, ce qui équivaut à 210 tonnes de carcasses par an pour l'année 1983, qui traduirait un recul par rapport aux années antérieures.

3 - CONSOMMATION

La consommation moyenne annuelle, au cours des années récentes a donc été de 350 tonnes, soit 2,5 kg par habitant et par an.

Ce niveau de consommation est très faible par rapport à celle des deux pays voisins qui sont les grands moutonniers du monde.

Il est proche de celui pratiqué en France et supérieur à la moyenne communautaire.

...

4 - MARCHE INTERIEUR POTENTIEL ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Sur un marché aussi étroit, malgré le niveau modeste de la consommation actuelle, il est difficile de prévoir comment il pourrait évoluer.

Le développement d'une production laitière caprine, selon le schéma et à l'échelle proposés précédemment, dégagerait en période de stabilisation de l'effectif de reproductrices à 10 000 chèvres, environ 75 tonnes de carcasses de cabris et 75 tonnes de carcasses de chèvres de réforme. Il n'est pas évident que cette production pourrait trouver un marché sans un effort de promotion. Mais il ne faut cependant pas en exagérer le poids total qui se situerait à l'échelle d'un kg de carcasses par habitant et par an.

Les besoins actuels en viande ovine permettraient un développement de l'élevage ovin à l'échelle d'un effectif de 15 000 brebis environ, éventuellement 20 000 si le système était extensif et la productivité, notamment à travers la fécondité, très moyenne.

5 - GEOGRAPHIE, STRUCTURES, SYSTEMES

A priori, le développement ovin pourrait plus facilement s'envisager sur le versant Ouest que sur la façade Est :

- il craint davantage les climats humides et les effets défavorables du parasitisme qui lui sont liés,
- le cycle de production peut se boucler facilement en 6 à 7 mois, voire en 5 à 5 mois, selon le système mis en oeuvre, et échappe ainsi plus facilement que le bovin aux effets de la période sèche.

Les facteurs mis en avant généralement comme freins à son développement (herbe à piquants agressant la peau et provoquant des plaies, risque d'agression des chiens errants ...) mériteraient de faire l'objet d'une analyse objective.

De nombreuses variantes sont possibles en matière de structures et systèmes.

...

V - FICHE VIANDES DIVERSES

1 - PRODUCTION ET CONSOMMATION

Il existe peu de données disponibles sur l'évaluation de la contribution alimentaire que peuvent assurer les autres espèces animales présentes sur le territoire et notamment le lapin, ainsi que le cheval. Celui-ci semble relativement répandu.

Le produit principal de la chasse, la viande de cerf, occupe dans l'alimentation une place également difficile à chiffrer, mais vraisemblablement non négligeable, d'après les informations diverses. Une étude récente effectuée par le Service de Développement et d'Action Economique (SMITH, MONCEAU, MONIN 1981 ... "Et si la viande de cerf était en vente libre ? ...") estimait à 700 tonnes environ la consommation actuelle, ce qui correspondrait à une consommation individuelle de 5 kg par habitant et par an. Mais aucun recoupement n'a été fait, dans cette étude, avec une estimation du cheptel vif et de son évolution dans le temps.

2 - PERSPECTIVES ET ACTIONS A ENTREPRENDRE

Une approche raisonnée de la production du cerf, mieux contrôlée et mieux valorisée, mériterait d'être menée en raison des caractéristiques du pays : zone montagneuse centrale, faible densité de la population, adaptation au milieu.

La possibilité d'une valorisation sur les marchés internationaux, mise en oeuvre déjà par la Nouvelle Zélande sur l'Europe, ne serait pas à exclure.

Le développement du lapin domestique dans le modèle familial mélanésien mériterait d'être examiné.

Une meilleure évaluation du patrimoine de cerfs et de sa contribution à l'alimentation du territoire serait de toute façon nulle, même pour l'orientation du développement des productions d'animaux domestiques..

...

VI - FICHE AVICULTURE : OEUFS

1 - PRODUCTION ET CONSOMMATION

La production est estimée à 21,6 millions d'oeufs, soit 1 200 tonnes environ. Cela correspond à une production et à une consommation par habitant et par an de 150 oeufs.

2 - ECHANGES

Les échanges sont très limités : ils ont fluctué au cours de la dernière décennie entre 0,1 et 56,5 tonnes par an. En 1982, le tonnage importé était de 6 tonnes.

On peut considérer le marché actuel comme autosatisfait, les importations destinées à la pâtisserie portent essentiellement sur les ovoproduits.

3 - MARCHE POTENTIEL

Nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner les conditions de commercialisation et les prix de marché. Il n'est pas exclu que les prix, relativement élevés des aliments industriels et des matières premières, n'entraînent des prix de marché plus élevés que dans les autres pays.

Toutes possibilités d'abaissement des prix pourraient peut être contribuer à un développement de la consommation, une perspective de 2 000 oeufs par habitant et par an ne serait pas déraisonnable.

4 - GEOGRAPHIE, SYSTEMES, STRUCTURES

15 élevages de type industriel exploitant 100 000 pondeuses environ suffisent actuellement à couvrir les besoins du marché.

L'élevage est très concentré : un atelier détient à lui seul près de 50 % de l'effectif, trois élevages dépassant chacun un effectif de 10 000 pondeuses.

Ces élevages sont implantés autour de Nouméa. Nous n'avons pas eu de vision objective de la contribution de l'aviculture familiale.

...

5 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT - ACTIONS A ENTREPRENDRE

Les caractéristiques du marché et de la production n'appellent pas des mesures d'action prioritaires.

La production actuelle de type industriel pourrait bénéficier dans l'évolution éventuelle de ses prix de revient, de tout effort de développement intérieur de la production de matières premières alimentaires.

La production familiale en milieu mélanésien mériterait sans doute d'être encouragée, plus avec un objectif d'autoconsommation et de marché local que de vente sur les centres urbains.

Une recherche de définition d'un mode de gestion d'une basse-cour familiale productive pourrait figurer dans les objectifs de la station de NEPIA. Peut être la perspective d'une promotion, à l'échelle modeste, d'un oeuf fermier de qualité devrait-elle guider le choix d'une race, rustique mais possédant quelques spécificités : une race, comme la race française MARANS, produisant de gros oeufs roux, pourrait peut-être être essayée à côté d'autres races traditionnelles.

VII- FICHE AVICULTURE : VIANDE

1 - PRODUCTION

La production de viande de volailles est estimée à 350 tonnes, soit 2,5 kg par habitant et par an.

2 - ECHANGES

Le territoire a importé en moyenne, au cours des trois dernières années (1980/1981/1982) 2 651 tonnes de volailles de chair. Le flux a augmenté au cours de la dernière décennie en passant de 1 881 tonnes en 1972 à 2 866 tonnes en 1980.

3 - CONSOMMATION

Il en résulte que la consommation apparente de viande de volailles est de 3 000 tonnes, soit 21,4 kg par habitant et par an, dont 88 % importés.

4 - MARCHE POTENTIEL

Il n'est pas certain que la consommation puisse encore fortement progresser, le niveau de consommation étant déjà relativement élevé. Mais le tonnage importé représente un marché intérieur non négligeable à reconquérir par la production locale.

5 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT EN CAS DE MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE D'AUTOSATISFACTION DU MARCHE INTERIEUR

5.1 - Stratégies zootechniques possibles

Deux stratégies peuvent être envisagées :

- soit une production exclusivement de type industriel, à base d'aliments composés complets,
- soit une production basée pour 80 % par exemple sur ce type et pour 20 % sur une production de type fermier, au moins en finition, avec une orientation vers un produit de qualité pouvant bénéficier d'un label.

5.2 - Besoins en animaux et en aliments

La mise en oeuvre d'un plan de développement, quelle que soit la stratégie, exigerait de pouvoir disposer :

- de 1,6 à 1,7 millions de poussins,
- d'environ 6 600 tonnes d'aliments dont 4 000 tonnes de céréales.

6 - PROPOSITION D'ACTION A COURT TERME

Sans attendre la mise en oeuvre d'un développement céréalier à l'échelle de l'ensemble des besoins, il semble possible de promouvoir, sur la Côte Est et la zone de KONE-TIWAKA, un plan de développement d'une production avicole fermière avec label, à partir d'un système essayé sur la station de NEPIA.

Moyennant approvisionnement en aliments de démarrage et en aliments complémentaires (azote, minéraux, vitamines) il est possible de concevoir une production de 2 000 à 2 500 poulets de chair à partir d'un hectare de maïs intensif à 70 quintaux/ha.

Cette échelle permettrait de déterminer :

- l'importance d'une unité pilote à créer pour l'expérimentation du système,
- la taille d'un groupement à créer pour qu'il puisse atteindre une part de marché significative.

Un groupement assurant 20 % des besoins actuels d'importation demeurerait de taille modeste par rapport aux groupes actuels des pays industrialisés. Mais il aurait déjà à traiter 330 000 poulets par an, ce qui pourrait être développé à partir de 150 hectares de maïs en système intensif.

....

VIII - FICHE AQUACULTURE

1 - Plusieurs projets de développement aquacole sont à l'étude actuellement en Nouvelle Calédonie. Mais ils concernent pour l'essentiel l'aquaculture marine et principalement la production de crevettes à partir de la Station d'Aquaculture de St Vincent, créée en 1970 à l'initiative des Gouvernements Membres de la Commission du Pacifique Sud et sous l'égide de la FAO. Ces installations furent membres du Territoire en 1973 et une Association AQUACAL fut créée le 11 septembre 1973 pour gérer cet outil, qui relève actuellement de France-Aquaculture, chargée de la gestion de la station par le Territoire et le CNEXO.

2 - En eaux douces, une opération pilote de développement de la chevrette (*Macrobrachium Rosenbergée*) est en cours de mise en place en milieu mélanésien, grâce à un financement FED de 55 millions FCFP. Cette opération comporte :

- la création d'un module d'écloserie à la station de St Vincent,
- la création de deux unités pilotes de production de 1 hectare chacune en tribus.

La production escomptée est de 1 tonne de chevrettes par hectare et par an.

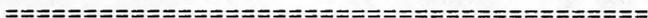
3 - Compte tenu des caractéristiques topographiques des zones occupées par les tribus mélanésiennes et des faibles surfaces planes dont elles disposent généralement, il nous semblerait intéressant d'étudier les possibilités de développement d'unités individuelles de taille encore plus modeste (1 000 à 2 000 m²), dans la mesure où celles-ci seraient aménagées au sein d'une tribu à partir d'une retenue collinaire ou d'une rivière et coordonnées par un groupement de producteurs ou une coopérative assurant l'approvisionnement et le débouché.

4 - L'expérimentation d'un module à la NEPIA semblerait recommandable en même temps que le peuplement en poissons du lac collinaire.

5 - Les tribus mélanésiennes sont habituées à pêcher des poissons et des chevrettes en rivière, mais la population de ces cours d'eau serait en recul.

...

PRODUCTIONS VEGETALES



I - CULTURES VIVRIERES

RACINES ET TUBERCULES

FICHE MANIOC

	Grande terre	îles	Total
Production	540	20	560
Importation	10 (îles)		

	550 t		

extrapolation
enquête service
agriculture 76-78

Régions de production

Versant Est
Certaines régions Ouest

Agriculture type mélanésien traditionnel (existe pratiquement dans tous les systèmes de culture ; en particulier sur les sols pauvres de la chaîne centrale).

Rendements 5-30 t/ha

Systemes de culture

- . sur billon
- . en général en association

plantation peut être très étalée : récolte et cycle alors également étalés (manioc de 9 à 18 mois) : peut être aliment de soudure en janvier-février après épuisement des ignames.

- A préférer : sur côte ouest : avril-mai ou déc-janv.
sur côte est : oct.-Déc. récolte en saison sèche

I. PROBLEMES

- Apparemment très peu de problèmes phytosanitaires
 - Technologie post-récolte (séchage (cossettes
(conservation (farines
- pratiquement pas connue, au contraire de l'Indonésie
(culture introduite par les pères sans sa technologie post-récolte)
- Mécanisation de la culture (230 jours*/ha en manuel)

préparation des terres
billonnage (intérêt du billon ?)

- * préparation sol 50 jours/ha
- préparation bouture : 5
- préparation billon : 50
- plantation engrais : 15
- entretien binage : 50
- récolte, triage, ramassage : 60

2. UTILISATIONS

- Autoconsommation : 99,5 %

Alimentation animale (perspective)
en embouche mélanésienne (4-5 bêtes par exploitation)
en embouche intensive

manioc + leucaena + foin
1,3 kg bovin/jour

- Commercialisation : pratiquement nulle malgré une demande potentielle.

FICHE IGNAME

	Grande Terre	Iles	Total	
Production	3 310 t	5 040	8 350	dix espèces botaniques
Importation	860 (des îles)			
	----- 4 170			

(extrapolation enquête service
agriculture 76 et 78)

Diascona alata :
le "véritable" igname
(plusieurs dizaines de variétés)

Régions de production : toutes régions

Agriculture type mélanésien

Quelques tentatives type européen intensif

Rendements

Systèmes de culture. L'igname est la culture noble :

- . billons rectilignes en plaine : 1 à 6 rangs d'ignames
- . billons plus ou moins curvilignes en montagne
(l'igname est très sensible à l'hydromorphie)
- . billons très élevés ou sols très profonds ou approfondis
pour les ignames sacrés

Calendrier : juillet : choix de la parcelle

août : essartage

septembre : brulis, nettoyage, préparation

octobre : plantation, tuteurage 3 semaines après
récolte échelonnée (comme la plantation)

pointe en juillet-août (pointe de travail avec préparation)

I. PROBLEMES

Variétés pour vente : collection de 89 variétés à l'IRAT

Intérêt des primeurs : étalement production

Anthrachnose (variétés résistantes)

Escargot (Achatina fulica)

Fertilisation

Mécanisation (billonnage notamment)

Palissadage (tuteurs, paniers osier renversés ...)

Conservation

2. UTILISATIONS

Autoconsommation : 99 %

Commercialisation : à étaler

Sécuriser la production

Développer la production pour la vente

FICHE PATATE DOUCE (ipomea batatas)

Régions de production : versant Est, certaines régions versant Ouest

Agriculture type mélanésien traditionnel

Production en régression

Rendements : 5 à 20 t/ha suivant fertilité du sol

Systèmes de culture sur billon, en culture pure ou associée

Date de plantation idéale : février (les plantations plus précoces, novembre-décembre, entraînent une production de "fanés" trop importante).

Récolte : 4-5 Mois après
ou mieux : 6-8 mois

1. PROBLEMES

- variétés collections au CREA, à l'IRAT (coordination à assurer)
- date de plantation
- fertilisation : la patate douce est très sensible à la fertilisation des sols (cf. essai IRAT)
 - . 6 t/ha sans engrais
 - . 15 t avec 200 kgs 10-10-20 + N retard
 - . 21 t avec 800 kgs 10-10-20 + N retard

L'emploi de l'engrais en milieu mélanésien mérite action de pré vulgarisation. Les paysans sont réservés, craignant que l'engrais ne facilite la production foliaire, au détriment des tubercules et réservent souvent, pour cette raison, les terres pauvres à la patate, alors que la plantation trop précoce est probablement en cause.

- champignons scap
- viroses (rechercher ou repérer les variétés résistantes)
- charençon : attaque les tubercules dès qu'ils sont exposés à l'air (par exemple, par les fentes de retrait du sol : lutte par travail superficiel du sol, réfécation du billon).

2. UTILISATIONS

- autoconsommation 80 %
- mais place sur le marché (20 % ?) 60 f/kg producteur
100 f/kg étal

3. OBJECTIFS

Sécuriser la production
Commercialisation partielle

FICHE TAROS

- de montagne : Xanthosoma
- d'eau : Colocasia

	Grande terre	Iles	Total
Production	650 t	375	1 025
Importation	290 (îles)		
	940		

Régions de production = Ensemble du versant Est

Situation de référence : Poindimié, fond de vallées alluviales

Agriculture | type mélanésien traditionnel
 | quelques tentatives de mécanisation

La production apparaît en régression, comme l'ensemble des tubercules.

Cette régression s'ajoute à celle, beaucoup plus ancienne, due à l'abandon des tarodières irriguées de pente, témoins d'une agriculture mélanésienne passée très sophistiquée (Colocasia).

1. RENDEMENTS

A noter que la récolte du taro est étalée (arrachage des tubercules, juste à "maturité" au fur et à mesure des besoins).

2. SYSTEMES DE CULTURE

- . En association avec autres cultures vivrières (igname par exemple) sur les pentes,
- . en fonds de vallées alluviales.

3. PROBLEMES

Variétés | introductions
 | comparaisons variétales

Champignon des racines :

Dates de plantation | déficience hydrique

Durcissement du taro | surmaturité

| engrais ?

Mécanisation (certains producteurs utilisent la motofraise) :

| équipements

| maintenance (artisans-réparateurs)

Conservation : actuellement maximum 2-3 mois

II - C E R E A L E S

FICHE BLE

Commercialisation 1982	527 t	prix 30 F CFP/kg
Autoconsommation	53	

	580	
Importation	12.830	

	13.410	

Région de production Côte Ouest
Agriculture type européen extensif (EE) (1)

Rendements jusqu'à 30 q/ha (en 1983, 27 q de moyenne sur 700 ha près de Port Laguerre)

Variétés CIMMYT (après australiennes moins productives)
(en EI (1) : 4,5 t/ha)

1- Système de culture : semis mai-juin après préparation au cover crop
récolte fin octobre (4,5 à 5 mois de cycle)
puis jachère jusqu'en mars.

Conseillé : double culture :

- 1er cycle (Noël/mai-juin) : maïs (ou sorgho, légumineuse couverture)
- 2eme cycle (juin/octobre-novembre) : blé

dans ces conditions : 12 q/ha "couvrent les frais"
chances de réussite 4 années/5

2- Problèmes : production, stockage des semences
fertilisation
variétés
malherbologie

3- Utilisation : alimentation du bétail
aucun problème d'écoulement

-
- 1 - Abréviations utilisées :
- EE : type "européen extensif"
 - EI : "européen intensif"
 - MA : mélanésien

FICHE M A I S

Commercialisation 1982	1987 t	prix 26 F CFP/kg
autoconsommation	75	
	2062	
importation	2895	
	4957	
besoins		

Régions de production possibles : Est sans irrigation

Rendements escomptés E E : 40 q/ha: Ouest avec ou sans irrigation de complément

E I : 70 q/ha

1 - SYSTEMES DE CULTURE M A : 30 q/ha (1)

- Agriculture de type européen

Côte Ouest exemple 60 ha irrigués à Pouembout

. semis fin Décembre; en succession du blé possible dans la partie Sud (Toutouta, Bouloupari)

. semis Avril-Mai

- Agriculture de type mélanésien traditionnel

maïs présent dans beaucoup d'exploitations mais en très faibles surfaces < 100 pieds :
pour consommation en épis verts
pour alimentation volaille

- Agriculture de type mélanésien amélioré

Quelques expériences : type Poya mais problèmes pour utilisation de l'engrais

2 - PROBLEMES Variétés EI hybrides
MA synthétiques ou populations améliorées

Systemes de culture

Fusarium sur feuilles : taches foliaires
sur tiges : nécroses

Adventices

Insectes héliothis (général en Nouvelle Calédonie)
foreurs

3 - UTILISATION

→ alimentation du bétail direct
aliments de bétail

Prix en épi vert 100 f "la carotte".

(1) Abréviations utilisées :

EE : type "européen extensif"
EI : "européen intensif"
MA : mélanésien

FICHE R I ZImportation 7500 tRégions de productions possibles : toutes1- Systèmes de culture

- Agriculture de type européen intensif (Côte Ouest)

semis en Janvier (pour que pas trop haut quand les cyclones arrivent)

irrigation de complément

Rendements escomptés 4 t/ha

- Agriculture de type mélanésien amélioré

- riz pluvial et riz de nappe

semis fin Décembre

récolte mi-Mai en pleine saison des pluies

rendements escomptés 2,5 t à 3,5 t/ha

Problème : définition de l'ensemble des systèmes de culture et post-culture

- riz aquatique (en casiers ou périmètres hydro-agricoles) :
Côte Est

2- ProblèmesPour riz pluvial

- . Ensemble du système de culture et post-culture à préciser
- . Définition des écologies favorables
- . Protection phyto sanitaire

problème précis de la pyriculariose déjà posé par l'introduction de variétés IRRI (des Philippines et de Fidji) dans le cadre d'une expérience prévue en milieu mélanésien.

Pour le riz pluvial assisté

- . techniques de l'irrigation de complément en agriculture intensive (Côte Ouest)
- . définition des terres favorables au riz de nappe (terrasses des vallées inondables de l'Est).

Pour riz aquatique

- . périmètres à aménager

3 - Objectifs

→ Couvrir le plus possible la consommation du Territoire.

FICHE SORGHO

Commercialisation 1982	377 t
Autoconsommation	31
	408

prix 24 F CFP/kg

<u>Rendements escomptés</u>	E	40 q/ha
	EI	60 q/ha

Agriculture de type européen

Problème écidomye (*Contarinia soghicola*)
 traitement nécessaire à 60 % de la floraison, mais floraison étalée →
 problème variétal et techniques culturales.

Semis : juin

III - C A F E

FICHE CAFE

1. PRODUCTION

- . varie entre 500 et 700 t (338 t en 1982 par suite de forts aléas climatiques)
- . en diminution : ancienneté et manque d'entretien (taille, recépage) de la caféière conduite sous ombrage
- . répartition de la production entre espèces cultivées (moyenne sur 10 ans : 1971-1981)
 - Arabica : 11 %
 - Robusta : 89 %

2. CONSOMMATION - IMPORTATION - EXPORTATION

- . Consommation en hausse 300 t en 1972
600 t en 1982
- en voie de diversification : consommation croissante de cafés solubles importés (doublement en 10 ans)
- . exportation en baisse (540 t en 1972 - 300 t en 1981) ; effectuée pour la plus grande part sous forme de café vert, pour une part moindre (mais en augmentation) sous forme de café torréfié (vente dans la zone du Pacifique)

3. PRIX

- . Prix moyen (Robusta) au producteur : 400 F CFP la touque de 12 kgs de cerises rouges de café, soit 167 F CFP le kilo de café marchand.

	Robusta	Arabica
Prix/kg par bascule NOUMEA	235 F CFP	270 F CFP
Prix rendu port débarquement	290	328
Prix de vente	340	375

Source Caisse de Stabilisation du Café

- La régulation des prix d'achat du producteur est assurée par la Caisse de stabilisation du café : propositions de prix pour trois classes de café : courant, supérieur, prima ; détermination du cours d'intervention de la Caisse - celle-ci intervient en outre :
 - dans l'exécution des programmes de développement de la culture du café,
 - dans la recherche et l'application des mesures propres à améliorer la qualité et à faciliter l'écoulement de la production.

La Caisse de stabilisation du café a actuellement le statut d'établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Pour lui permettre une plus grande souplesse et efficacité d'intervention, il est question de lui accorder le statut d'établissement public à caractère industriel et commercial.

4. LOCALISATION DE LA PRODUCTION

- Robusta : ensemble de la Côte Est
- Arabica : Certains points de la Côte Est (notamment : CANALA) de la chaîne et de la Côte Ouest (LA FOA, POUEMBOUT, KONE, VOH).

5. POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

◦ Points de repères économiques

- La production mondiale de café se situe aux environs de 4 500 000 t ; elle est assurée pour moitié par cinq pays grands producteurs (Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Mexique, Salvador).
- Cinq pays gros importateurs consomment à eux seuls la moitié de la production mondiale (USA 1 200 000 t, 4 pays de l'Europe de l'Ouest RFA, France, Italie, Pays Bas 1 100 000 t).
- Au prix actuel du marché mondial, la culture intensive du café s'avère très rémunératrice pour le producteur.

◦ Finalités et objectifs de développement

Amorcée depuis plusieurs années une politique de développement de la caféiculture a été définie et tracée en 1980.

- Finalités : assurer à l'agriculteur mélanésien un revenu monétaire sensiblement égal à celui que lui procurerait une activité salariée.
contribuer à l'amélioration de la balance commerciale du territoire en développant notamment l'exportation de produits finis (cafés torréfiés avec mélange 30 % arabica 70 % robusta)

- Objectifs : En 10 ans mettre en culture 2 000 ha de caféiers, permettant une production de 3 000 t café vert selon la répartition suivante : 1/3 Arabica, 2/3 Robusta.

Assurer cette mise en culture à raison de 3 ha par exploitant permettant à ce dernier d'obtenir un revenu annuel moyen de 550 000 à 600 000 F CFP.

6. SYSTEMES ET STRUCTURES DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION

. Structure actuelle

La production actuelle provient essentiellement des anciennes caféières sous ombrage. La cueillette du café serait assurée par quelque 2 300 familles sur une superficie approximative de 2 000 ha. Les rendements sont de l'ordre de 200 à 250 k/ha de café marchand.

- La commercialisation "primaire" (du producteur au groupement ou au commerçant) revêt trois modalités :

Vente en cerises rouges aux groupements qui assurent le traitement : trois groupements existent dont le principal est la coopérative des producteurs de la Côte Est (CAPCE) qui gère les usines de séchage du café (localisation PONERIHOUEN, THIO, CANALA - capacité de traitement : 500 t café par campagne) et regroupe environ 1 200 adhérents. L'achat par les groupements représente chaque année 100 à 150 t de café soit le 1/3 environ de la production.

Vente en cerises séchées aux commerçants : cette pratique est encore la plus répandue et concerne le quasi-totalité des 2/3 de récoltes restantes.

Quelques producteurs (essentiellement de café arabica) traitent eux-mêmes leurs produits par voie humide avec un petit matériel à main. Ils vendent leur café en bénéficiant de la valeur ajoutée par le traitement qu'ils ont eux-mêmes assuré.

- La commercialisation secondaire (du groupement ou du commerçant à la consommation locale ou à l'exportation) est le fait de trois commerçants-industriels torréfacteurs, dont un seul, assurant 50 % de la torréfaction, pratique également l'exportation.

. Le lancement de l'opération café

- Amorcée dès 1977, cette opération a reçu une impulsion et des moyens nouveaux en 1980.
- But : Mettre en oeuvre la politique de développement de la caféiculture précédemment définie en introduisant de nouvelles variétés d'arabica et de robusta à haute productivité et conduites en culture intensive sans ombrage.
- Constats à l'issue de la tranche de programme exécutée du début 1981 à fin 1983 :

- Ecart important entre objectifs fixés et résultats obtenus entraînant une augmentation excessive des coûts/ha planté.
- Faible dimension et éparpillement des parcelles : 90 % des parcelles plantées ont une superficie variant entre 0,30 et 0,70 ha.
- Taux élevé d'abandon avant ou après plantation : ce taux est variable selon l'espèce plantée (robusta : 28 %, arabica : 50 %) et la dimension des parcelles (19 % de la superficie totale des parcelles individuelles inférieures à 1 ha ; 48 % de la superficie totale des parcelles groupées supérieures à 1 ha).

7. PROBLEMES

- Parmi les principaux, on citera :

- Problèmes techniques :

- Faible résistance des variétés arabica diffusées à la rouille et à l'antracnose,
- insuffisante mise au point de traitements phytosanitaires susceptibles d'être proposés à des conditions économiques
 - dégâts causés par les escargots
 - absence de plantes de couverture
 - inadaptation des moyens mécaniques lourds à un travail sur petites parcelles dispersées.

- Problèmes socio-économiques et culturels

- Méconnaissance de la société rurale au profit de laquelle s'exerce l'intervention
- Absence d'un programme véritable d'information et de formation et d'une réelle participation des intéressés à la définition des modalités de l'action.
- Problèmes méthodologiques :
 - Incompatibilité entre une action de type productivité et le lancement d'un processus de développement rural intégré.

IV - CULTURE MARAICHERE

FICHE CULTURE MARAICHERE

1. LES PRODUCTEURS

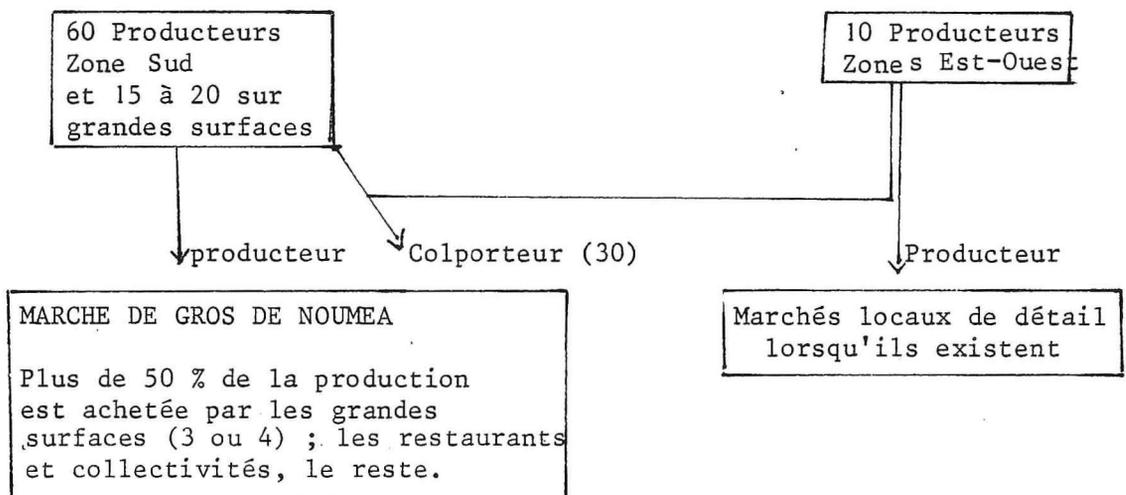
- 70 au total dont 60 localisés dans la ceinture de NOUMEA et le reste sur la Côte Ouest,
- Européens pour la plupart, dont certains implantés récemment,
- grande diversité dans les systèmes de production maraîchers : taille (de 1 à plusieurs ha à quelques m²) techniques culturales (mécanisation/manuel)
- comportement de production spéculatif en l'absence de tout élément de régulation de la production, et compte-tenu de la grande incertitude pesant sur les récoltes (climat, maladie).

2. LA PRODUCTION

- 3 500 t au total soit environ 23 kg/habitant
- inexistence de statistique de production par produit (ni en surface, ni en volume)
- évaluation en continu dans la zone sud (où existe un technicien à plein temps) des prévisions de récolte pour permettre de déclencher à temps les mécanismes d'importation,
- rendements parfois performants mais au total imprévisibles.

3. LA COMMERCIALISATION

- Un seul marché de gros organisé à NOUMEA, où passeraient environ 50 % des tonnages commercialisés.
- Les opérateurs sur le marché de gros (cf schéma joint)
Le marché de gros a contribué à améliorer la qualité des produits (conditionnement - présentation)



- Les prix sont le résultat de l'offre et de la demande : en période de pleine production les vendeurs doivent s'aligner sur les prix les plus bas, en période de pénurie, ils tiennent les prix. Il y a de très grosses variations ; (ex : de 20 à 250 F en deux semaines, pour le kg de poireaux ; de 50 à 280 F pour les tomates, de 20 à 250 F pour les courgettes).
- La formation des prix est relativement mal connue et maîtrisée : Pas de connaissances des coûts de production ; mauvaise connaissance du rôle des intermédiaires (un produit provenant de KONE-POUEMBOUT peut entraîner une marge de 30 F/kg ou plus pour le colporteur). Le retour de certains produits depuis le marché de gros vers certains points de vente de l'intérieur entraîne des échelles de prix assez aberrantes (les mercuriales ont été supprimées).
- Existence de circuits directs dans les communes de l'intérieur et dans les épiceries de quartiers.
- Anomalie dans l'approvisionnement de certaines collectivités de l'intérieur (circuit long transitant par le marché de NOUMEA).

4. CONSOMMATION

Au total, la population de NC consomme 8 500 t de légumes frais : soit 56 kg par habitant.

La consommation de légumes frais est cependant essentiellement liée à la population européenne (72 % de l'ensemble légumes frais, surgelés, féculents et conserves) et vivant en ville (63 %).

DEPENSES ALIMENTAIRES EN NOUVELLE CALEDONIE

%	Ethnie		Zone		Moyenne Territoire
	Euro- péens	Méla- nésiens	Urbaine	Tradition.	
Légumes frais	<u>72</u>	<u>24</u>	<u>63</u>	<u>20</u>	<u>49</u>
dont salade	15,4	4,5	13,2	3,7	10,2
tomate	11,2	2,8	9,5	1,5	6,9
carotte	5,6	1,2	5,1	0,6	3,6
haricot vert	4,7	1,3	3,7	1,2	3,2
oignon	3,4	1,4	4,0	4,1	3,0
Féculents	<u>11,7</u>	<u>71,9</u>	<u>22,4</u>	<u>77,6</u>	<u>40,5</u>
dont pomme de terre	9,0	3,6	8,4	2,4	6,5
igname	0,9	38,6	0,7	41,9	17,6
manioc	0,5	12,1	3,2	13,6	6,8
Légumes en conserve	<u>12,3</u>	<u>3,0</u>	<u>11,3</u>	<u>1,5</u>	<u>8,2</u>
Divers	<u>3,6</u>	<u>0,7</u>	<u>2,8</u>	<u>8,0</u>	<u>2,3</u>
Ensemble	100	100	100	100	100
Dépense Moyenne annuelle totale par ménage (1 000 F)	<u>40,5</u>	<u>62,6</u>	<u>40,7</u>	<u>72,9</u>	<u>49,2</u>

Source : Enquête socio-économique 1980-81

Il semble que l'estimation des dépenses en "féculents" soit effectuée sur la base des prix de marché pour une production qui, en milieu mélanésien, est largement auto-consommée.

5. LES ECHANGES

Le territoire importe 5 000 t de légumes frais et secs (pour 380 M de F en 1982) y compris les pommes de terre (2 250 t).

Les légumes importés concernent des "espèces de contre-saison ou dont la culture est mal maîtrisée sur le territoire" :

- oignons	905 t
- carottes	227 t
- tomates	182 t
- choux verts	165 t
- lentilles	95 t
- haricots secs	79 t
- ail	72 t

On peut noter que pour la plupart de ces produits, le territoire est en mesure d'approvisionner le marché pour la majeure partie de l'année.

C'est le comité technique du marché de gros qui, sur la base de l'évolution des apports et des prévisions de mise en marché (lorsqu'elles ont pu être évaluées), propose l'ouverture ou la fermeture du marché aux importations, (mais sans quota). Celles-ci se font directement par les importateurs qui, le plus souvent, assurent également la distribution.

Les prix des produits importés sont incontrôlables. Le fret avion rendu NOUMEA peut être estimé à 100 F/kg par chargement de 10 t en cargo (747).

6. LES POTENTIALITES ET LES CONTRAINTES

Les sols :

Dans le Sud, les sols ont un excès de magnésie. Il faut tout leur apporter et en particulier de la matière organique : le fumier de poule est un produit non négligeable des élevages industriels (200 F le sac de 40 kg), il est épandu en localisé à la dose de 10 à 20 t/ha. Ces sols sont par ailleurs bien drainés et facilement mécanisables.

Dans les terres alluviales de la Côte Ouest et de la Côte Est, il suffit d'apporter la fumure minérale. Cependant, le risque est alors de voir les cultures inondées. Dans le cas où le sol est travaillé il part avec les crues. C'est pourquoi on sème en fin d'année et on ne touche généralement plus au sol : l'enherbement protège les sols contre les effets du ruissellement.

Partout, l'eau est disponible parfois sans aménagement (bordure de rivière), parfois avec un ouvrage d'appoint (réserve).

Les cultures :

Toutefois la pluviométrie élevée de la Côte Est peut favoriser le développement de maladies.

Certaines cultures peuvent être pratiquées toute l'année dans la région Sud, même si la saison fraîche est généralement plus favorable :

- Aubergine	12/12
- Betterave	Saison fraîche
- Carotte	12/12
- Courgette	12/12
- Concombre	12/12
- Cornichon	12/12
- Chou pommé	9/12
- Chou fleurs	Saison fraîche
- Chicorée scarole	12/12
- Epinard	Saison fraîche
- Petit pois	Saison fraîche
- Haricot vert	12/12
- Pomme de terre	12/12
- Poireau	Saison fraîche
- Poivron	12/12
- Tomate	12/12
- Salade	12/12

Au total, on voit que la plupart des cultures peut être produite toute l'année.

Les facteurs de production :

Les semences :

Cinq importateurs mettent les semences sur le marché, dont trois peuvent être considérés comme sérieux. Ces maisons grainières commercialisent donc :

- Pour la saison fraîche : des variétés tempérées
- Pour la saison chaude : la gamme des variétés est restreinte et provient des USA, du JAPON, de TAIWAN ou de NOUVELLE ZELANDE.

Il est cependant possible au particulier de s'approvisionner directement à l'étranger (1), ce qui permet souvent au producteur de faire de sérieuses économies.

Les engrais et les produits phytosanitaires

Les engrais sont commercialisés par la Chambre d'Agriculture et subventionnés. Les produits phytosanitaires sont le plus souvent indisponibles, à cause du coût du stockage, (200 l d'insecticide valent 1 M de CFP), de la prudence des importateurs, de la longueur des livraisons (un délai de 5 mois entre commande et livraison n'est pas rare). Les importations d'AUSTRALIE, payables en devises reviennent moins cher, même avec frêt avion mais les autorisations sont temporaires et seulement en période de pénurie.

L'appui scientifique et technique

Les travaux de recherche appliqués sont quasi inexistantes : pourtant de nombreux problèmes mériteraient d'être suivis dans les différentes zones du territoire ; assolements maraîchers, culture/culture, problème phytosanitaire, adaptation et comportement variétal, mécanisation et travail du sol, couverture végétale et maîtrise de l'eau.

La protection sanitaire ne s'exerce qu'à l'entrée et à la sortie du territoire et non en végétation (aucun contrôle des maladies véhiculées avec les semences, ni de leur développement en culture).

Un encadrement technique des producteurs peut viser à la fois à la résolution des problèmes techniques (calendrier et techniques culturales), à la connaissance des coûts de production et à l'organisation des producteurs (plan de culture et mise en marché). Il n'assume pour l'instant qu'une part très limitée de ces fonctions.

(1) On signale une attitude commerciale défavorable de la part des grainetiers français, comparativement à celle des grainetiers étrangers.

La transformation

La surgélation de produits frais, lorsque l'offre excède la demande, semble plus favorable que la conserverie ; celle-ci exige en effet régularité dans les apports et les prix. Une contractualisation de la production destinée à la conserve ne semble pas compatible avec le maintien dans les mêmes exploitations d'une production destinée au marché du frais.

7. L'EVOLUTION DE LA DEMANDE ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Dans une perspective d'auto satisfaction du marché intérieur en légumes frais, trois directions devraient être étudiées :

- développement d'un secteur moderne pour l'approvisionnement en légumes frais de NOUMEA essentiellement dans la région de NOUMEA et de petites installations de conditionnement (surgélation, conserve),
- développement d'un secteur à spécialisation dominante dans l'intérieur et les îles, pour l'approvisionnement des marchés locaux,
- développement d'un volet de production maraîchère dans les exploitations agricoles mélanésiennes dans le cadre de l'intensification des systèmes de production traditionnels, destinée pour partie à l'autoconsommation et pour partie à l'approvisionnement en marché local.

Dans chaque cas, une stratégie sera à définir pour l'accès aux moyens de production (semences, produits de traitement), pour la recherche développement (maîtrise des techniques culturales, de l'eau, des prédateurs...) pour la commercialisation (organisation, prix,...).

V - BOIS

FICHE BOIS1. PRODUCTION

La forêt calédonienne fournissait jusqu'à 1980 environ 15 à 20 000 m³ de grumes (tronc d'arbre abattu et ébranché), 15 000 m³ en 1982.

Les principales essences :

TAMANOU (27 %)

HOUP (22 %)

KADRI (19 %)

ARAUCARIA (3 %)

CHENE GOMME (3 %).

Malgré les réserves disponibles, ces volumes semblent actuellement difficiles à dépasser (insécurité dans l'approvisionnement local et raisons structurelles dues aux rapports qualité/prix des bois importés par rapport aux bois locaux).

2. ECHANGES ET CONSOMMATION

Il est nécessaire d'analyser les échanges en se situant au niveau de la filière BOIS. On passe des grumes aux sciages, en utilisant un coefficient de 0,6 et des sciages en bois usiné et raboté un coefficient de 0,7.

	PRODUCTION LOCALE	IMPORTATION	TOTAL DES BESOINS
Grumes (m3)	15 000	1 200 (1)	16 200
Sciages (m3)	9 000	9 400	18 400
Bois usiné et raboté (m3)	6 300 + 6 580	1 250	14 180
Panneaux de particules (m3)	0	800	800
Panneaux de fibres (m3)	0	600	600
Placage (m3)	0	2	2
Contreplaqué (m3)	0	1 400	1 400
Papier (tonnes)	0	3 300	3 300

(1) Poteaux destinés aux chantiers des PTT et d'électrification (4 000 x 0,3 m3)

Le déficit global de la filière bois calédonienne est de 1,3 milliard de F CFP, se décomposant de la manière suivante :

- Produits non fabriqués sur place : (pour 804 550 000 F CFP) dont papiers et carton (80 %), panneaux plaqués et contreplaqués (13 %), panneaux de particules (4 %), panneaux de fibres (2 %), liège (0,5 %).
- Produits complétant la production locale : (450 000 000 F CFP), dont ameublement (48 %), sciages bruts (39 %), poteaux (6 %), bois usinés et rabotés (5 %).

Les principaux postes de déficit global sont donc le papier, les meubles, les sciages bruts, les panneaux plaqués et contreplaqués.

La Nouvelle Calédonie assure 40 à 50 % de ses besoins en bois usinés et rabotés et 91 % de la transformation des sciages bruts en bois usinés.

L'essence de Niaouli, production exclusivement locale ne représente qu'un marché de 300 à 400 kg sur le territoire et 4 à 5 tonnes à l'exportation.

La répartition de 20 000 m³ des sciages utilisés par le territoire se fait comme suit, en 1981 :

	CHARPENTE	COFFRAGE	MENUISERIE	AMEUBLEMENT
Besoin (m ³)	9 040	1 300	6 540	2 780
Approvisionnement local (m ³)	2 800	351	4 242	1 195
Importations (m ³)	6 240	949	2 208	1 585
Couverture locale (%)	30	27	65	43

Le Territoire fournit donc mieux le marché du bois de menuiserie et ameublement qu'en bois de charpente et coffrage.

3. POTENTIALITE

La N.C. a une forêt composée d'une centaine d'essences dont 40 ou 50 sont exploitables. Seules 11 d'entre elles utilisées couramment préoccupent les scieurs.

Le rendement à l'ha varie de 10 à 35 m³ avec une moyenne de 20 m³.

Hêtre + Houp : la production de ces espèces aux qualités appréciées se maintiendra grâce à l'importance des boisements.

Tamanou : essence la plus exploitée. Un débit approprié, la recherche d'emplois et une petite exportation devrait amener une augmentation des coupes.

Kaori et Araucaria : Espèces restreintes locales très appréciées et poussant en peuplements denses. Volumes moyens. La rareté des peuplements, les coupes abusives passées, la nécessité de préserver ces espèces rares amèneront une réduction des coupes.

C'est pourquoi il n'y a pratiquement pas de stocks de sciage en scierie ou chez le négociant, ni de stocks de charpente. Cela s'explique en outre en partie par le rapport qualité/prix qui est défavorable au bois local de charpente et favorable au bois local de menuiserie.

	QUALITE MENUISERIE EBENISTERIE	QUALITE CHARPENTE
Valeur CAF F/m3 de grume	15 000	12 000
Prix de revient du m3 de sciage de grumes d'import	47 000 (1)	48 500 (1)
Prix de vente du m3 de sciage en Septembre 83 (essence locale)	40 500	31 000
Augmentation du prix de vente du sciage	+ 16 %	+ 56 %
Incidence d'une exonération de la T.G.I.(2) sur le prix du m3 de sciage	42 300	44 300
Sur la # avec le prix local	+ 4,5 %	+ 43 %

(1) Différence due à un rendement moyen différent

(2) Taxe globale d'importation.

La filière bois en NC

15 Pépiniéristes

9 Scieries en NC (95 salariés)

Menuiserie 120
Ebinisterie (331 salariés)
Charpente

Eaux et Forêts
Personnel technique 32
Ouvriers 29
" temporaires 7
Administration 6

74

Acacia + bois bleu + halia : espèces à conditionner donc peu exploitées: se maintiendraient à des niveaux très faibles.

Kohu : disparu avec la coop des îles. N'existe qu'aux îles.

Chêne-Gone : réexploité depuis 1976 - il a subi de nombreux dommages.

Les forêts denses humides :

	(Exploités depuis 20 ans	40 000 ha
Un classement officiel)	Exploitable	50 000 ha
des forêts est en cours	(Surface totale en	
)	protection et production	374 000 ha
	(dont 226 760 ha à classer.	
)		

Le CTFT a réalisé un inventaire général des forêts (1974-75) situées

Au Nord de THIO BOULOUPARIS : le potentiel forestier y apparaît non négligeable mais difficile à prélever.

Un inventaire des Savanes à NIAOULIS a été réalisé à cette même date : le volume disponible est important.

La N.C. possède des ressources forestières suffisantes pour alimenter ses scieries sans entamer son patrimoine naturel, car les quantités des bois exploités annuellement sont inférieurs aux quantités produites par les forêts chaque année. L'exploitation de ces forêts est d'un point de vue économique, la meilleure solution pour le Territoire.

4. REPARTITION GEOGRAPHIQUE

a) Le Nord comprend six massifs

- . PANTE (flanc ouest exploitable)
- . HIENCHENE (exploitable)
- . LEVRES (non exploitables)
- . LA TCHAMBA (exploitables)
- . AOUPINIE (exploitables)
- . LA BAIE LEBRIS (partiellement exploitables)

et une quantité non négligeable de forêts exploitables sur terrains primaires.

Le Nord est la zone d'avenir de l'exploitation forestière. Le nombre de massifs y étant limité, les permis de coupe ne devraient y être accordés qu'avec prudence. La zone fournira une quantité de bois local, en progression constante.

C'est aussi dans cette zone que se trouvent les reboisements de Tango Néhoné, les PAF des Eaux et Forêts, l'essentiel des reboisements FADIL et FFNC.

- b) Le Centre : comprend cinq massifs : Col des Roussettes, Col d'AMIEU, Mont Canala, plateau de DOGNY et NAKADA qui ont déjà été très exploités (80 % des bois exploités).

Le volume disponible encore important, la présence de plusieurs entreprises de bonne taille et bien implantées font que cette zone donnera encore beaucoup de bois (probablement l'essentiel encore dans la décennie qui vient).

Après exploitation, les zones sont interdites à toute coupe pour de très nombreuses années (siècle).

- c) Le Sud : les forêts y ont été en grande partie détruites. La végétation très originale a fait mettre en réserve de grandes surfaces.

Il reste les vallées des rivières OVIWNEE et POURINA EXPLOITABLES et des lambeaux de forêt de taille plus ou moins importante. Le volume à l'ha assez élevé, la proximité du marché de NOUMEA, la présence d'essences recherchées (Arancaria, Kaori rouge. NOYER, ACACIA, CHENE GOMME) attireront les exploitants forestiers mais les surfaces limitées feront que cette zone ne donnera qu'une faible part des volumes à exploiter.

5. LES PROBLEMES

L'industrie du sciage a amélioré son outil de production, augmenté sa productivité et amélioré la qualité du produit fini. Le bois local est maintenant recherché pour la seconde transformation.

Cependant les modifications ont arrêté l'exploitation de certaines forêts domaniales faisant chuter la production de 1/3 entre 82 et 83. Les événements récents menacent les trois grosses scieries qui assurent 80 % de la production annuelle.

L'avenir de la politique d'utilisation du bois local est suspendue aux négociations en cours entre l'Administration, les scieries et les autorités coutumières.

(↗ importation ↗ prix de sciage de + 15 % ↗ prix de revient de l'ébénisterie (120 menuisiers concernés).

Une modification de l'exploitation forestière est envisageable : elle pourrait être confiée aux tribus voisines des forêts à vocation productrice . Difficile à mettre en oeuvre pour le court terme (problèmes techniques, financiers et humains) cette solution semble seule de nature à répondre à la question posée.

(cf GIE Mélanésien utilisant l'ancien matériel d'exploitation forestière et de scierie rachetée avec l'aide de l'ODIL. Les anciens responsables acceptent d'encadrer cette société durant les deux premières années de son activité. (les fonds nécessaires à la constitution de cette société n'ont pas été débloqués).

Ce cas porte l'espoir d'être un exemple pour d'autres exploitations de ce type qui seraient alors attributaires préférentiels des P.T.E. (1).

Il faut également signaler le cas de la scierie de PONERIMOVEN (DEVILLER), outil le plus moderne du territoire susceptible de transformer 5 000 m³ de grumes par an, mais qui n'a pas commencé à fonctionner.

L'alternative consistant à importer des grumes ou sciages pour combler le déficit d'exploitation serait très onéreuse pour le Territoire.

En 1980 l'exportation forestière réalisée par 9 entreprises a porté sur 9 991 m³ de sciage exploitant une surface de 1 150 ha au total.

6. ASPECTS ECONOMIQUES

Le bois calédonien fournissant 44 % du marché du sciage, la demande potentielle supplémentaire est de 12 000 m³ (2/3 de 20 000 m³ de grumes) qui se répartissent en :

- 7 200 m³ en charpentes et coffrages
- 2 800 m³ en menuiserie et ameublement.

Remarque : en admettant que tout le bois de menuiserie et d'ameublement soit du kaori et que le territoire soit auto suffisant, il suffirait de 15 ans pour épuiser les réserves de cette espèce. Cela montre la nécessité d'orienter le marché vers d'autres essences.

Les commandes en charpentes et coffrage portent sur de grosses quantités en dimensions connues. Au contraire, les commandes en menuiserie et ameublement portent sur de petites quantités en dimensions très variables

(1) Nouveau texte du régime forestier (délibération n° 107 du 09.05.1980) permet l'attribution de Permis temporaires d'exploitation sous forme de coupe de bois sur pied après un appel d'offre.

(grand nombre d'entreprises de menuiserie et d'ameublement de petite taille).

Capacité d'approvisionnement

Or la capacité de 15 000 m² est saturée : l'exploitation est difficile et il n'y a pas de rationalisation des débits. Le statu quo satisfait donc négociant et scieur :

Pour le bois de charpente, le négociant considère le bois local comme un complément d'importation : en effet l'importation de bois de charpente, faite en grosses quantités et dimensions normalisées est rentable.

Pour répondre aux commandes particulières (faible volume et dimensions peu usuelles) le négociant commande du bois local. Une normalisation du bois local l'empêcherait de jouer ce rôle de régulation.

Le scieur qui travaille sur de petites quantités verra dans une normalisation une contrainte inacceptable (trop de déchets non valorisés sur le territoire).

Pour le bois de menuiserie et d'ameublement, le problème est différent. Le négociant a pour clients une multitude de petites entreprises aux besoins très divers. Il lui est donc difficile de prévoir les dimensions à vendre. Une norme trop contraignante ne lui permettrait pas de répondre parfaitement à la demande sans perdre de l'argent.

Pour le scieur, idem que ci-dessus.

7. LES ETUDES OU INITIATIVES A MENER :

- Le Territoire peut-il se constituer des réserves de bois de charpente ?
- Le niveau de prix seuil à partir duquel le marché choisit un autre matériau que le bois,
- Conséquences économiques d'une politique d'incitation au stockage, grumes-sciage sur l'auto approvisionnement de la N.C.
- Développer la qualité des produits locaux par rapport aux produits importés : séchage artificiel et traitement à la scierie, valorisation des déchets, amélioration de la qualité du sciage (précision et productivité).
- Création d'un marché de la grume.
- Création d'un label de qualité bois locaux ?
- Promotion d'essences nouvelles, présentes sur le territoire
- Récupération de papier pour le recyclage.

8. LES ACTIONS A CONDUIRE DANS LE COURT TERME DANS LA COTE EST

- Intégrer les actions d'amélioration de l'habitat avec la promotion du bois local. Action de formation des menuisiers à la fabrication de menuiseries standardisées
- Constituer des groupement mélanésien destinés à la fois à réaliser des plantations et à faire de l'exploitation. Formation correspondante technique et économique. Plan de gestion des forêts exploitables ou des reboisements. Contrats d'approvisionnement des scieries. Contrat avec les pépinières des Eaux et Forêts
- Réalisation des ouvrages d'accès et des voies de pénétration par une unité de mécanisation qui interviendrait à la demande des groupements.
- Participation des mélanésien à la gestion des scieries et des programmes de travail, d'investissement.

VI - FRUIT

FICHE FRUIT

1. PRODUCTION Totale : 6 à 8 000 t

Consommation 12.600 t dont 4 500 t agrumes

Echanges :

- marché de gros : 20 % de la production totale 800 t à 1 100 t
marché parallèle : 4 000 t

- commercialisation : 8 000 t dont 2 900 t d'agrumes

- importations :

. agrumes	832 t
. avocats	12 t
. mangues	13 t
. divers	117 t
. fruits	1 876 t
tempérés	-----
	2 850 t

- montant import : 380 millions de F CFP.

2. POLITIQUE : Règlementation

- Politique phytosanitaire très sévère (certificat contrôle)
- Taxe générale à l'importation
- Droit de douane

Proposition IRFA : Taxe supplémentaire pour payer en partie la recherche et financer des programmes ponctuels (maladie, traitement de fruits, conditionnement, etc...)
Autosuffisance : taxe sur la production

3. FILIERE



4. GEOGRAPHIE DE LA PRODUCTION

1. <u>Actuelle</u>	1-FOUEBO /OUEGOA	bananes, ananas
	2- LA FOA/THIO/CANALA	agrumes, letchi
	3- VOH/TEMALA	ananas, bananes
	4- POYA	mangues
	5- SUD	bananes, ananas, fruits
		divers
	6-OUEHOLLE	mandarines

2. Potentielle : en se basant sur :

- la maîtrise de l'eau,
- la qualité des sols,
- le milieu humain,
- les exigences écologiques.

1- COTE EST	pomelo, lime
2- COTE OUEST	oranges, mandarines
3- SUD/COTE EST	bananes, ananas
4- ILE/NORD/ZONE SECHE COTE OUEST	avocats, manguiers
5- COTE EST/CANALA-HOUAIOU	
SUD	letchi
6- CHAINES	fruits tempérés

5. SYSTEMES DE PRODUCTION

1. Actuellement : stade cueillette. Il n'existe pas de vergers proprement dits.

2. Potentiellement : proposition IRFA

- A. Jardin familial: 10 arbres variés → autoconsommation
- B. Jardin familial avec commercialisation:
agrumes de différentes variétés pour étaler la production
50 arbres :
 → autoconsommation
 → vente locale.
- C. Verger familial : 200/400 arbres/½ à 1 ha/
1 à 2 variétés pour faciliter et simplifier les traitements → circuit commercial.
- D. Verger industriel : 100 ha pour transformation Projet à l'étude par l'IRFA à la demande d'un privé. Agrumes, ananas.

6. REFERENCES

Rendement très variable suivant densité, sol et entretien.
Letchi : 200-400 kg/arbre

Potentiel :

bananes	25-45 t/ha
ananas	25-60 t
letchi	20 t
pomelo	12/20/25 t
oranger	12/16/20 t
mandarines	12/17/20 t
lime	30 t
avocatier	15/20 t
manguier	15/18 t

Main d'oeuvre : Agrumes : $\frac{1}{2}$ homme/ha/an
 Avocatier, lime, manguier : 0,4 homme/ha/an
 Banane : 1 homme/ha/an

Résultats : - équilibre produits/charges à partir de 4 à 5 ans
 - remboursement du capital investi après 7/8 ans
 - prêt : nécessité de différé 4 à 5 ans de capital.
 - Récolte après 3 ans.

Agrumes : 20 F CFP au producteur → 120 F au consommateur

(Marges : très importantes sur le prix actuel)

7. PROBLEMES

- 1- Le conditionnement des fruits, actuellement inexistant.
Hors de question d'exporter sans un bon conditionnement.
- 2- Circuit de commercialisation reste à définir.
- 3- Gestion des groupements.

8 MOYENS

Dossier technique → IRFA
 Dossier économique → DIDER.

Recherche appliquée en vraie grandeur → IRFA
 Promoteur du développement → DIDER
 supervision des investissements et
 de la politique de développement fruitière → ODIL

FACTEURS DE PRODUCTION

VII - C O P R A H

FICHE COPRAH

1. PRODUCTION 450 t en 1982

Besoins 500 t

Importation 94 t

En 1983, production > 500 tonnes → couverture des besoins et export de 80 t.

2. PRIX

Production : 27 000 F CFP/tonne

Prime : 15 F/kg pour un coprah blanc.

3. REGLEMENTATION

Taux export 1,56 %

Prise en charge par la

Caisse de Stabilisation 0,50 %

Taxe phytosanitaire 0,25 %

4. FILIERE

Production → groupement → exportation → huilerie :

. huile

. savon

. détergent

. lessives

. tourbeau

savon : 80 % du marché

tout le tourbeau est racheté
pour la fabrication des aliments
du bétail.

5. GEOGRAPHIE

Cocoteraie actuelle très vieille : 70 ans.

Parcelle de démonstration à OUVEA : 10 ha

(variété hybride de Côte d'Ivoire IRHO)

1er producteur : OUVEA

2e producteur : BELEP

3e producteur : LIFOU (peu exploitée)

4e producteur : COTE EST (peu exploitée)

souvent utilisée comme :

. coco vert : boisson

. lait de coco

. consommation humaine

. élevage porcin.

Extension possible à OUVEA et LIFOU.

6. SYSTEME DE PRODUCTION

Propriétaire coutumier.

7. REFERENCES

Rendement actuel : 350 kg/ha
Rendement potentiel : 3000 kg/ha

8. PROBLEMES

1. Variation de la production en "dents de scie" en fonction du besoin monétaire du producteur.
2. Prix trop élevé : 3 fois au-dessus du cours mondial.
3. Coprah de très mauvaise qualité due à un mauvais séchage (trop acide).
4. Champ semencier (projet) devant permettre la plantation de 200 ha/an.

9. MOYENS

Promoteur développement : Caisse café coprah

Opérateur recherche IRHO : Station de Saraoutou à Santo (Vanuatu)

Constitution des dossiers : DIDER avec contrôle de l'ODIL.

FICHE MECANISATION

I. CULTURE ATTELEE

La traction animale, notamment bovine, a existé en Nouvelle-Calédonie dans les exploitations de type européen mais a pratiquement disparu, remplacée par la motorisation.

Signe indiscutable d'un passé révolu et pour beaucoup honni, ce mode de traction semble psychologiquement, voire politiquement condamné et c'est techniquement bien regrettable au vu, en particulier, d'un cheptel bovin tout à fait adapté (les attelages de boeufs et la vache limousins n'ont disparu des campagnes du massif central métropolitain que depuis seulement une génération).

Il conviendrait cependant, avant toute condamnation définitive, d'instruire plus sereinement ce dossier et d'interroger les utilisateurs éventuels, notamment les producteurs dont les conditions d'exploitation soit techniques (fortes pentes, terres d'accès difficiles...), soit économiques, rendent difficile l'utilisation du tracteur.

Il semble, en particulier, que l'introduction de l'équipement mécanique dans l'exploitation de type mélanésien puisse être le transport à traction animale (équine, en particulier).

Le cheval est présent et déjà utilisé pour le bât.

Un progrès très important pourrait être la mise à disposition de charrettes légères (à pneumatiques, souvent de récupération) pouvant se contenter de pistes d'accès rudimentaires (qu'il conviendrait cependant d'aménager ou entretenir).

Les transports d'eau, de produits, de récoltes et, bien entendu, de personnes de la ferme au champ ou au marché, seraient ainsi facilités et accélérés.

Un artisanat rural d'approvisionnement et maintenance serait ainsi justifié et encouragé.

L'étape suivante pourrait donc être l'utilisation du cheval, devenu de trait, pour des façons culturales (préparation légère des terres, sarclo-binages, buttages ...).

Peut-être alors les bovins ?

II. MOTOCULTEUR

Le motoculteur est déjà connu en petite exploitation familiale et son utilisation est sans doute à encourager :

- étude systématique des possibilités (et équipements ad hoc) du motoculteur, de façon à "couvrir" le maximum de façons culturales ou post-récolte (appareils d'intérieur de ferme) ;

- étude comparative de différentes marques des points de vue techniques, économiques, service après-vente, etc ... (avec sollicitation directe des constructeurs et agents de marques pour appuyer cette action) ;

- études économiques : régionales, par types et systèmes de production ... ;

- sensibilisation des paysannats (démonstration, foires régionales, locales ...)

- études des marchés possibles, justification d'une construction ou d'un montage local.

III. PETIT TRACTEUR

Le motoculteur, fort adapté aux très petites exploitations, disposant de terres relativement faciles à travailler, et orientées vers les productions à bonne valeur marchande (cultures maraîchères, par exemple), devient d'un emploi difficile, pénible et coûteux dès que ces conditions ne sont plus réunies.

Place peut alors être faite à des tracteurs de puissance "intermédiaire" (20-25 CV), dont la gamme conventionnelle s'est récemment enrichie par des engins simplifiés ou particulièrement adaptés aux conditions de l'agriculture de pente et montagne.

Il est urgent que ces types de tracteurs soient systématiquement testés en Nouvelle-Calédonie, suivant un schéma d'approche semblable à celui esquissé pour le motoculteur.

IV. ENERGIES DE REMPLACEMENT OU RENOUEVABLES

Le pétrole coûte cher en Nouvelle-Calédonie et il est justifié d'explorer systématiquement les énergies locales possibles :

- énergie éolienne : elle est bien connue et des études comparatives de matériels nouveaux, performants seraient probablement opportunes ;

- biogaz ou autres possibilités d'utilisation de la biomasse, etc ...

Cependant, compte tenu de l'effort remarquable d'électrification rurale entrepris, il conviendra de toujours comparer l'emploi de ces énergies de remplacement à celui de l'électricité, toujours très commode et souple, notamment pour les opérations "à postes fixes" : pompes, irrigation, transformations post-récolte ...